

N°29

LE SAINT-SIMONIEN

Janvier 2021



P.4 VIE MUNICIPALE

P.6 FINANCES

P.9 RÉALISATIONS / PROJETS

P.12 ENFANCE / JEUNESSE

P.18 ENVIRONNEMENT

P.20 CULTURE

P.22 VIE ASSOCIATIVE

P.37 VIE ÉCONOMIQUE

www.saintsimon15.fr



Sommaire

Le mot du maire et hommage à M. Fages 3

LA VIE MUNICIPALE

LE CONSEIL MUNICIPAL 4

LE PERSONNEL ADMINISTRATIF 5

LES DÉLIBÉRATIONS 5

FINANCES

BUDGET PRIMITIF 2020 6-8

RÉALISATIONS 2020

LE PERSONNEL TECHNIQUE 9

AMÉNAGEMENT DU VILLAGE D'OYEZ 9

RESTAURATION DU PETIT PATRIMOINE DE BEILLAC 9

RALENTISSEUR SUR LA ROUTE DE LASVERGNES 9

RESTAURATION DE LA TOITURE DU PRÉAU 10

PETITS TRAVAUX 10

UN HIVER EXCEPTIONNEL 10

PROJETS À VENIR

REPRISE DE CONCESSIONS AU CIMETIÈRE DE ST JEAN DE DÔNE 11

VOIRIE COMMUNALE 11

BÂTIMENT DES VESTIAIRES ET SANITAIRES DU RUGBY 11

L'AGENCE POSTALE 11

ENFANCE / JEUNESSE

LE PERSONNEL COMMUNAL 12

LES HORAIRES 12

LES ENSEIGNANTS 13

ADAPTATION AUX CONTRAINTES SANITAIRES ET SÉCURITAIRES 13

REMISE DES CALCULATRICES AUX CM2 13

LE MOT DE L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE 13

LES TAP (TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES) 14

ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL DE LA VALLÉE DE LA JORDANNE 15

QU'EST-CE QUE LE MÉTIER D'ASSISTANT(E) MATERNEL(LE) 16

MICRO-CRÈCHE L'OSTAL DES PITCHOUS 16

ENVIRONNEMENT

UN ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE (ABC) 18

NOUVELLE GESTION DES DÉCHETS VERTS / PROGRAMME 18

STOP (décharges sauvages et déjections canines) 19

CULTURE

BALADES NOCTURNES ET NUMÉRIQUES 20

RAPATONADAS 21

VIE ASSOCIATIVE

Les amis de Boussac 22

Club Jordanne Puy Mary Lascelles 22

Les ateliers de la Jordanne 23

Comité des fêtes de Saint-Simon 23

Comité des fêtes de Beillac 24

Comité F.N.A.C.A. (anciens combattants) 24

Feldenkrais 25

Gym / Yoga / Jordanne Rando Loisirs 26

Racing Club Saint-Simon 27

Jordanne Football Club 28

Amicale des Parents d'Élèves 29

Association Amicale de Las Calm's d'en Douno 29

Don du sang 29

Association pour la Défense des Intérêts Environnementaux 30

Association Communale de Chasse Agréée 30

CCAS 31-32

CABA 32-35

CD15 36

VIE ÉCONOMIQUE

Liste des entreprises de Saint-Simon 37

Installation d'un Pôle Médical 38

ÉTAT CIVIL 38

VIE PRATIQUE 39



Le mot du Maire



Dans un contexte exceptionnel, le 15 mars dernier, vous m'avez accordé votre confiance. Au nom de toute l'équipe je vous en remercie. Être élue est un honneur mais aussi un

engagement et depuis le 23 mai 2020 c'est une nouvelle équipe qui se veut motivée et animée par une envie de répondre à vos attentes.

Je profite de ce mot pour rendre hommage au travail de l'équipe précédente en m'inscrivant dans la continuité des actions engagées. Avec mon équipe nous apporterons notre pierre à l'édifice, avec des idées nouvelles, comme nous vous l'avions exprimé pendant la campagne électorale.

Ce début de mandat a été quelque peu perturbé, puisqu'en raison de la crise sanitaire, il a débuté deux mois après notre élection. Depuis le printemps, il a fallu être très réactif pour organiser la vie de la commune, notamment celle des clubs sportifs et celle de l'école, en s'adaptant constamment aux différents protocoles sanitaires successifs. Malgré tout, vos élus se sont mobilisés et immédiatement mis au travail pour débiter les projets du nouveau mandat : atlas de la biodiversité, rénovation du bâtiment du rugby, travaux de voirie, réfections de bâtiments communaux...

Je ne peux pas faire l'impasse de dire quelques mots de cette pandémie qui nous affecte encore tous aujourd'hui. Certains d'entre nous ont été touchés personnellement et d'autres dans leur entourage familial ou amical... à toutes ces personnes je souhaite adresser toute la solidarité communale. Je n'oublie pas nos commerçants et artisans locaux qui subissent de plein fouet cette crise sanitaire et à qui nous adressons tout notre soutien.

Je remercie tous les membres du personnel communal qui ont su faire preuve de professionnalisme en assurant leurs missions. Je tiens également à remercier particulièrement l'association des ateliers de la Jordanne et toutes ces petites mains bénévoles qui ont œuvré pour confectionner des masques à tous les habitants du village. Elles ont aussi su être très réactives, pour équiper, lors de la deuxième vague, tous nos petits écoliers, eux aussi contraints de vivre avec un masque sur le temps scolaire. Le comité des fêtes de Beillac peut également être félicité, pour son initiative de don de radios à la maison de retraite du Cap Blanc, qui a permis d'égayer les journées de nos aînés. Je n'oublie pas tous les St Simonien qui ont pu proposer leurs services afin de récupérer des médicaments, des courses ou simplement rendre visite à ceux qui étaient en difficulté.

Ces initiatives prouvent qu'il existe au sein de notre commune, si cela était encore à prouver, une formidable solidarité. En tant que maire je ne peux que me réjouir de voir naître des initiatives spontanées de ce type au service des Saint-Simoniens.

Formulons le vœu pour que cette expérience vécue nous rende plus humbles, plus raisonnables, et encore plus solidaires. Espérons que l'année 2021 soit signe de retrouvailles lors de l'organisation d'événements associatifs, sportifs et culturels qui font vivre notre village et qui nous ont beaucoup manqué sur cette dernière année.

Je vous adresse mes meilleurs vœux de bonheur et de santé, prenez soin de vous et de vos proches.

Nathalie GARDES
Maire de SAINT-SIMON



HOMMAGE À JEAN-PIERRE FAGES

Parler d'une personne lorsqu'elle n'est plus là n'est pas un exercice facile.

Jean-Pierre FAGES nous a quitté le 05 octobre 2020, à l'aube de ses 70 printemps. C'est en janvier 2008 que j'ai eu le plaisir de le retrouver sur mon chemin lors de la préparation des élections pour ce mandat où nous avons été élus tous les deux en tant que conseillers. Comme il me l'avait dit « je t'ai connue, tu étais plus petite, ça ne nous rajeunit pas ». En effet, lors de sa carrière professionnelle il avait travaillé avec mon père et nous avons eu le plaisir de partager quelques moments de convivialité avec son épouse, Nanou et ses deux fils Jean-Michel et Nicolas.

Lors du mandat suivant de 2014 à 2020, Daniel FABRE nous propose des postes d'adjoints ce qui nous rapproche en terme d'échange, de travail commun, de perception des choses... Nous n'étions pas toujours d'accord, Jean-Pierre avait un fort caractère, une personnalité « bien trempée » et son franc-parler, parfois provocateur, pouvait heurter. Cependant son sens de l'écoute, sa capacité d'analyse, de réflexion, son sens du discernement et sa capacité à se remettre en question permettaient de toujours trouver des compromis.

Jean-Pierre était généreux, toujours prêt à aider son prochain. Ses conseils vont me manquer, car lorsqu'il a décidé de ne pas briguer un nouveau mandat, sa proposition de rester à ma disposition m'avait touchée et ces échanges m'auraient été précieux. Malheureusement, la vie en a décidé autrement.

Je garderai en mémoire la valeur qu'il accordait au travail et tout ce qu'il a accompli afin de répondre aux demandes et aux préoccupations des administrés de notre commune.

Vie Municipale



LE CONSEIL MUNICIPAL



Le 15 mars 2020, vous avez élu la liste conduite par Nathalie GARDES « **Une équipe pour l'avenir de Saint-Simon** ».

Le contexte sanitaire n'a pas permis d'organiser le conseil municipal d'installation dans les délais habituels et réglementaires. L'ancienne équipe est donc restée en place jusqu'au 23 mai 2020, date à laquelle s'est tenu le 1er conseil municipal. Une fois actées l'élection du Maire, des adjoints et la désignation des conseillers délégués, différentes commissions ont été constituées, elles se réuniront régulièrement afin de travailler sur leurs dossiers.

Chaque élu s'est inscrit dans ces commissions et joue ainsi un rôle précis dans la vie de la commune.

Les commissions :

AFFAIRES SCOLAIRES

FINANCES

COMMUNICATION

TRAVAUX

PERSONNEL

ENVIRONNEMENT



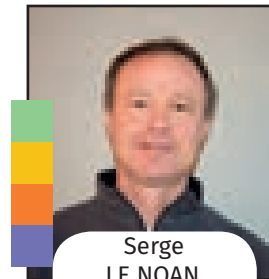
Nathalie
GARDES
St-Simon bourg
Maire



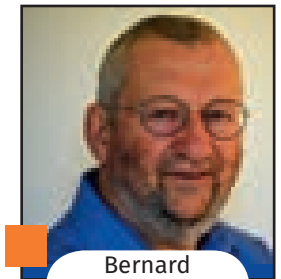
Guy
SENAUD
Beillac
1^{er} adjoint aux
finances



Véronique
SALESSES-BRECHET
St Jean de Dône
2^{ème} adjointe aux
affaires sociales



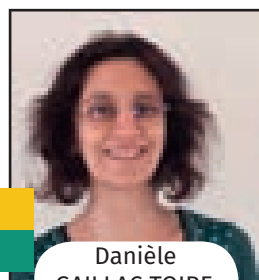
Serge
LE NOAN
St-Simon bourg
3^{ème} adjoint en charge
des services techniques



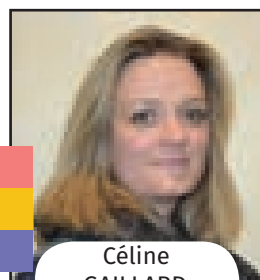
Bernard
MASSINI
St-Simon bourg
Conseiller délégué en
charge des travaux



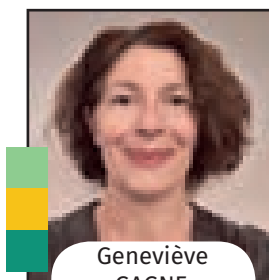
Aurélie
CHEBANCE
St Jean de Dône
conseillère déléguée
environnement



Danièle
GAILLAC-TOIRE
St-Simon bourg



Céline
GAILLARD
Beillac



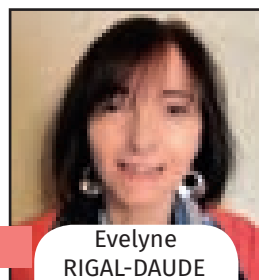
Geneviève
GAGNE
Boussac



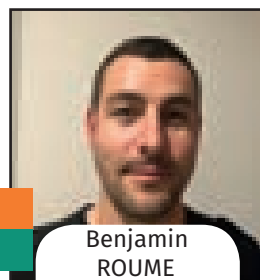
Patrick
LAVIGNE
St-Simon bourg



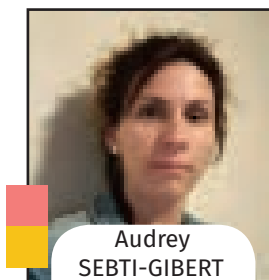
Laurent
RAOUX
St-Simon bourg



Evelyne
RIGAL-DAUDE
Rouffiac



Benjamin
ROUME
St-Simon bourg



Audrey
SEBTI-GIBERT
St-Simon bourg



Dominique
TOURDE
Boussac

Pour nous rencontrer, merci de prendre rendez-vous au secrétariat de mairie.

LE PERSONNEL ADMINISTRATIF

Le secrétariat de mairie met en œuvre les actions décidées par l'équipe municipale. Ses missions sont diverses : l'accueil du public, l'élaboration et l'exécution du budget, la gestion des ressources humaines, la gestion des dossiers d'urbanisme, la rédaction des actes de l'état civil et de différents documents administratifs... L'équipe était composée de deux agents jusqu'au 30/11/2020 :

Florence PRAT (temps complet) et **Damien BELAIGUES** (15h00/semaine). Pour des raisons personnelles, Damien BELAIGUES a souhaité démissionner. **Depuis le 11 Janvier Véronique REY-VERDOT effectue un remplacement pour 3 mois.**



LES DÉLIBÉRATIONS

20/02/2020 Vote du compte de gestion 2019

Vote du compte administratif 2019

Affectation du résultat de fonctionnement 2019

Demande de subvention DETR 2020 Renforcement de la voirie communale entre Beillac et la route des Crêtes

Enfouissement du réseau téléphonique à Boussac

Eclairage public suite aux travaux d'aménagement BT à Boussac

Cession d'un délaissé de voirie cadastré AC 309 chemin de l'Ecole à St-Jean-De-Dône à CA-LIS-BRI

Cession de la parcelle AC 307 chemin de l'Ecole à St-Jean-De-Dône à la SC CA-LIS-BRI

Acquisition d'une parcelle chemin de la Gaudie à Mme Paras

Approbation des statuts du Syndicat Mixte Ouvert « Agence de Gestion et Développement Informatique » (AGED.I)

Révision du loyer de l'appartement F3 place de l'Eglise

Contrat d'Assurance des Risques Statutaires : mandat au centre de gestion

FCS 2020 Confirmation de la tranche 2 des travaux d'Oyez

Création d'emplois non permanents pour accroissement temporaire d'activité

23/04/2020 Aménagement Route du Puy Mary RD 17 - Avenant à la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage

Annulation de recettes de loyers professionnels en période de confinement

Adaptation ponctuelle du tarif de la participation au transport scolaire en période de confinement

Remboursement suite aux annulations de réservation du gîte de Boussac "crise sanitaire"

Élection du Maire

Détermination du nombre d'adjoints

Élection des adjoints au maire

Élection des délégués du SIVU de la Vallée de la Jordanne

Élection des délégués du Syndicat Des Energies du Cantal

Détermination du nombre de membres élus du CCAS et élection des membres du CCAS

Indemnités du maire et des adjoints

02/07/2020 Vote du budget primitif

Vote du taux des taxes locales

Mise en place des commissions communales

Délégations du conseil municipal au Maire

Désignation d'un délégué du CNAS

Commission communale des impôts directs

Location de la Maison Laffitte

Demande de subvention FIPDR 2020

Demande de subvention amendes de police route d'Aiguepares de Beillac à la Route des Crêtes

Demande de subvention aux équipements sportifs - main courante terrain de rugby

Clôture de la régie de recettes de garderie scolaire

Création d'emplois non permanents pour accroissement d'activité

Mise en œuvre du compte épargne temps

10/07/2020 Désignation des délégués et suppléants aux élections sénatoriales

04/09/2020 Atlas de la biodiversité : validation du projet et demande de subvention

Aménagement de la route d'Aiguepares entre le carrefour de Lasvergne et la Route des Crêtes : choix du maître d'œuvre

Désignation des conseillers aux commissions de travail de la CABA

Désignation des membres de la commission intercommunale des impôts directs

Désignation d'un délégué au CIT

Désignation d'un délégué au Syndicat Agence de Gestion et de Développement Informatique (AGED.I)

Création d'emploi

Bail de la micro-crèche l'Ostal des Pitchous reconduction

Admissions en non valeurs

Assurance statutaire - Renouvellement du contrat groupe

Désignation du correspondant défense

13/11/2020 Projet d'Ecole Numérique : Convention pour une mission d'assistance à la gestion de la maintenance du parc informatique scolaire

Maintenance du parc informatique scolaire - assistance à maîtrise d'ouvrage

Transfert de la voirie et des équipements du lotissement Lacoste

Eclairage public suite aménagement BT Aiguepares

Enfouissement réseau téléphonique Aiguepares

Eclairage public suite aménagement BT à Oyez - montant total et définitif

Remplacement d'un candélabre accidenté chemin de Poutchou

Annulation de recettes du loyer professionnel de Mme CUMINGE

Création d'emplois

Cession des parcelles supportant la station radio-électrique

Admissions en non valeurs

Ligne de trésorerie - renouvellement

Vote de crédits supplémentaires - DM 1

Désignation d'un délégué à la CLECT (Commission locale d'évaluation des charges transférées)

Désignation d'un représentant au conseil communautaire de sécurité et de prévention de la délinquance du Bassin d'Aurillac

Adressage des hameaux et habitations isolées de la commune

Adoption du règlement intérieur du conseil municipal

11/12/2020 Choix du maître d'œuvre pour les travaux de rénovation des vestiaires du rugby

Demande de subvention Région pour la rénovation des toitures du petit patrimoine communal

Demande de subvention Région Equipements Sportifs pour la rénovation des vestiaires du rugby

FCS 2021 Confirmation de financement Travaux route d'Aiguepares

Création d'une LPAC La Poste Agence Communale

Investissements avant le vote du budget 2021

Subvention exceptionnelle en faveur de l'Association des Maires et Présidents d'intercommunalités des Alpes-Maritimes

Vote de crédits supplémentaires - DM 2

Cession d'un délaissé de voirie cadastré AC 310 Chemin de l'école à St-Jean-De-Dône aux époux Delrieu Daniel

Échange de parcelles suite à la modification du chemin de Roudadou avec les époux Delrieu Daniel

Tarif des services périscolaires communaux

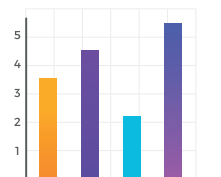
Révision des loyers des appartements

Création d'emploi - CDD de 3 mois au secrétariat de mairie

Proposition de motion pour que vive la ligne SNCF de l'Aubrac

Renoncement à l'acquisition de terrain aux consorts Benoît

LE BUDGET PRIMITIF 2020



DÉPENSES FONCTIONNEMENT PRÉVUES

Dépenses imprévues	10 000.00
Virement à la section d'investissement	170 997.11
CHARGES DE GESTION GENERALE	205 311.00
Eau et assainissement	6 000.00
Energie - Electricité	60 000.00
Carburants	6 500.00
Alimentation (achats locaux)	15 000.00
Fournitures diverses	18 300.00
Contrats de prestations de services	4 000.00
Locations mobilières	1 500.00
Entretien (terrains, bâtiments, voirie, réseaux, matériel...)	48 000.00
Assurance Multirisques	9 211.00
Frais divers (affranchissement, doc technique, impression...)	14 000.00
Fêtes et cérémonies	1 500.00
Transports collectifs	9 000.00
Frais de télécommunications	3 500.00
Taxes foncières	8 000.00
CHARGES DE PERSONNEL	363 720.00
Personnel titulaire	205 000.00
Personnel non titulaire	35 000.00
Cotisations (URSSAF, Caisses retraites, formation...)	50 000.00
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	101 288.00
Indemnités des élus	44 000.00
Cotisations élus	2 250.00
Créances admises en non-valeur	1 500.00
Contrib fonds compens. ch. territoriales	34 278.00
Subv. fonct. CCAS	5 000.00
Subvention de fonct° aux Associations	14 260.00
CHARGES FINANCIÈRES	13 687.00
Intérêts réglés à l'échéance	13 337.00
Frais de dossier d'emprunt	350.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES	84 000.00
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PRO	39 836.53
TOTAUX	988 039.64

LE BUDGET EST CONSULTABLE DANS SON INTÉGRALITÉ EN MAIRIE.

RECETTES FONCTIONNEMENT PRÉVUES

Excédent antérieur reporté	14 990.89
ATTENUATIONS DE CHARGES DU PERSONNEL	12 000.00
Remboursements sur rémunérations du personnel	2 000,00
Remboursements sur charges SS et prévoyance	10 000.00
RECETTES DES SERVICES	27 290.00
Concessions cimetières (produit net)	500.00
Redev. occupat° domaine public communal	1 650.00
Redevances services à caractère social	4 500.00
Redev. services périscolaires et enseign	17 200.00
Autres prestations de services	2 000.00
Produits activités annexes (abonnements)	1 440.00
IMPÔTS ET TAXES	567 772.00
Taxes foncières et d'habitation	441 116.00
Attribution de compensation	30 000.00
Fonds péréquation ress. com. et intercom	20 500.00
Taxes sur les pylônes électriques	71 156.00
Taxes additionnelles droits de mutation	5 000.00
DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	225 621.00
Dotation forfaitaire	146 796.00
Dotation de solidarité rurale	37 858.00
Dotation nationale de péréquation	9 886.00
Autres participations Etat	3 500.00
Participation Autres organismes	7 000.00
Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	4 892.00
Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	15 689.00
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	57 200.00
Revenus des immeubles	55 000.00
Autres produits div. de gestion courante	2 200.00
RECETTES FINANCIERES (intérêts parts sociales)	27.00
PRODUITS EXCEPTIONNELS	83 138.75
TOTAUX	988 039.64

LE BUDGET 2020 a été voté le 03 juillet 2020 par le conseil municipal. Il a été établi avec la volonté :

- de contenir les dépenses de fonctionnement, tout en maintenant le niveau des services périscolaire, technique et administratif, et le soutien à l'activité socio-culturelle ;
- de maintenir un bon niveau d'investissement avec de nouveaux projets et études dans le domaine de l'aménagement, et de travaux de conservation du patrimoine bâti communal.

FONCTIONNEMENT : Pour Saint-Simon, les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des impôts locaux, des dotations versées par l'Etat, de la taxe sur les pylônes électriques, des prestations fournies à la population (cantine, garderie, transport scolaire...), à la compensation de la CABA, ainsi qu'aux revenus des immeubles communaux (loyers). Les recettes de fonctionnement 2020 représentent 988 040 euros dont 889 910 euros de recettes réelles. Les dépenses de fonctionnement sont constituées par :

- les salaires du personnel municipal,
- l'entretien et les charges des bâtiments communaux et des réseaux (voirie, eaux pluviales, informatique) et du matériel (école, ateliers et mairie),
- les achats de matières premières et de fournitures,
- les prestations de services sollicitées,
- les subventions versées aux associations,
- les intérêts des emprunts à payer.

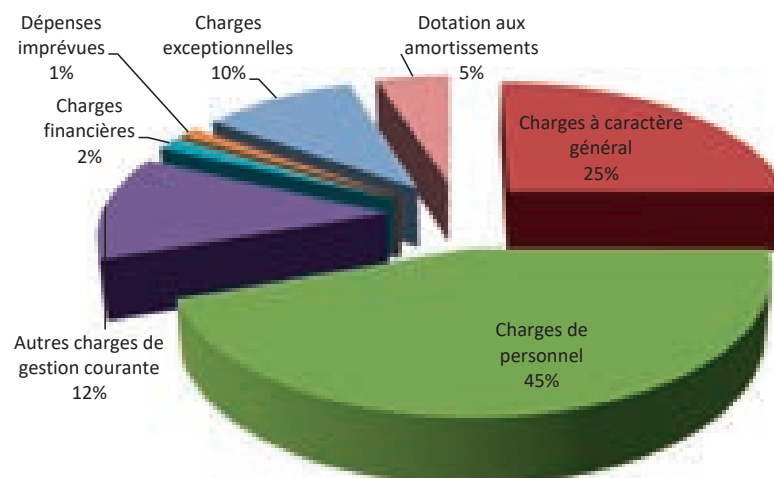
Les salaires et charges prévus en 2020 représentent 45,25 % des dépenses réelles prévisionnelles de fonctionnement de la commune (atténuations de charges comprises).

Les dépenses prévisionnelles de fonctionnement 2020 représentent 988 040 euros dont 777 206 euros de dépenses réelles.

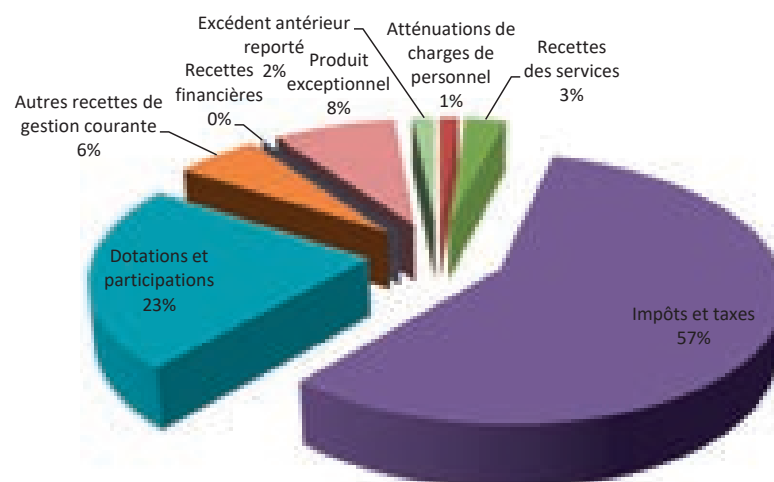
Au final, l'écart entre le volume total des recettes réelles de fonctionnement et celui des dépenses réelles de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement soit 174 668 € pour 2019.

Il existe trois principaux types de recettes pour la commune :

- Les impôts et taxes, qui étaient de 539 930 € en 2019 seront de 567 772 € en 2020,
- Les dotations versées par l'Etat, de 224 552 € en 2019 seront de 225 621 € en 2020,
- Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, garderie, transport scolaire) devraient s'élever à 27 290 € en 2020 contre 50 100 € en 2019 : en raison de la crise sanitaire, elles ont fortement baissé.



Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement

LE BUDGET PRIMITIF 2020 SUITE

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Rembt emprunts, cautionnement	71 281.00	FCTVA	69 000.00
Aménagement route Beillac-Aiguepares	249 575.00	Excédent de fonction capitalisé	249 588.19
Travaux de voirie	80 000.00	Taxe aménagement	3 000.00
Travaux de bâtiments publics (fours, églises, préaux)	41 127.00	Cessions d'immobilisations (vente terrain à Dône)	16 200.00
Bâtiments scolaires	8 600.00	Emprunt	150 169.36
Travaux immeubles locatifs	10 700.00	Dépôts et cautionnements	800.00
Matériel service technique	8 800.00	Subventions	85 605.00
Matériel informatique école	4 500.00		
Réparation barrières place	540.00		
Vitre mairie	348.00		
Réparation Vieux Pont	2 000.00		
Autres immobilisations	18 210.00		
Eclairage public	13 000.00		
Etudes projets Merly et Dône	10 000.00		
Accessibilité bâtiments communaux	4 000.00		
Fin opération Adret Poutchou P Mary	2 927.00		
Dépenses imprévues	10 000.00		
Total dépenses nouvelles réelles	535 608.00	Total recettes nouvelles réelles	574 362.55
Restes à réaliser	239 209.00	Restes à réaliser	101 508.00
Solde d'investissement reporté	111 887.19	Virement de la section de fonction	170 997.11
		Amortissements	39 836.53
Opérations patrimoniales (041)	51 997.41	Opérations patrimoniales (041)	51 997.41
Total général	938 701.60	Total général	938 701.60

INVESTISSEMENT : Le remboursement du capital des emprunts en cours de la commune représentera 70 481 € en 2020. L'encours de la dette total au 1er janvier 2020 est de 615 245 €, soit 523 € par habitant, contre 971 € au niveau départemental, 782 € au niveau régional et 606 € au niveau national pour les communes de la même catégorie démographique (communes de 500 à 1 999 habitants). Ce niveau reste donc en-dessous des moyennes.

LE PERSONNEL TECHNIQUE

L'équipe technique est composée de 3 agents. Régis BEZY, responsable de l'équipe, travaille avec Laurent OUBBATI et Jean-Louis LAVEISSIERE.

Ils assurent l'entretien du réseau routier de la commune, des espaces verts et des bâtiments. Certains travaux sont faits en régie comme la rénovation du bureau de la directrice de l'école, la restauration du bac à sable ...L'équipe est renforcée lors des périodes de fortes activités.

Cette année, Hervé MILY, a été employé jusqu'en septembre. Merci de son implication et de son professionnalisme.



MALGRÉ DES CONDITIONS PARTICULIÈRES LIÉES À LA CRISE SANITAIRE (CONFINEMENT STRICT DU 16 MARS AU 11 MAI) ET LA PRISE DE FONCTION RETARDÉE AU 23 MAI POUR LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE, QUELQUES TRAVAUX ONT PU ÊTRE RÉALISÉS EN 2020.

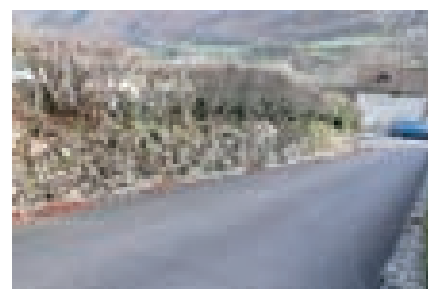
AMÉNAGEMENT DU VILLAGE D'OYEZ

Démarrés en 2019, les travaux d'aménagement et de rénovation du village d'Oyez ont pu être menés à bien.

Ils ont concerné l'enfouissement des réseaux secs (électricité et réseau téléphonique), la réfection du réseau d'eaux pluviales par la mise en place d'un caniveau central sur la partie amont du village à partir du château. De nouveaux candélabres pour l'éclairage public ont été installés et l'ensemble de la voirie communale a été remise à neuf.

Le coût global de l'opération s'élève à 225 492 euros.

La commune a perçu une subvention de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) d'un montant de 40 465 euros ainsi qu'une subvention du département au titre du Fonds Cantal Solidaire d'un montant de 38 450 euros. Par ailleurs le Syndicat des Energies du Cantal qui finance à 50% l'enfouissement du réseau et la mise en place de l'éclairage public et à 40 % l'enfouissement des réseaux de télécommunication a apporté son concours à hauteur de 18769 euros. **Soit un total d'aides publiques de 97 784 euros (soit 43%).**



RESTAURATION DU PETIT PATRIMOINE DE BEILLAC

Les toitures du four banal et de l'abri bus ont été entièrement refaites. Les travaux ont été confiés à l'entreprise du village (Olivier PRAT) Les travaux concernant la toiture de l'abris bus ont été réalisés bénévolement par cet artisan, la commune ayant fourni les tuiles canal nécessaires pour un coût de 2946€ HT : *nous lui adressons donc tous nos remerciements.*

Le montant des travaux de la toiture du four banal / loge à cochons

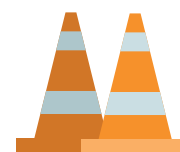
s'élève à 11 141€ HT. Le comité des fêtes de Beillac, utilisateur de ces locaux comme centre névralgique pour ses animations sur le village a contribué aux travaux du four par sa participation au nettoyage des tuiles. De plus dans les mois à venir le comité va prendre en charge la rénovation des différentes portes du bâtiment.



RALENTISSEUR SUR LA ROUTE DE LASVERGNES

A la demande de certains habitants du quartier qui se plaignaient de la vitesse excessive de certains usagers de cette route communale, un plateau ralentisseur a été mis en place au niveau de la propriété Bonnet : à l'endroit où la déclivité de la route (inférieure à 6 %) le permettait.

Le coût des travaux s'élève à 17 661,5€ HT.

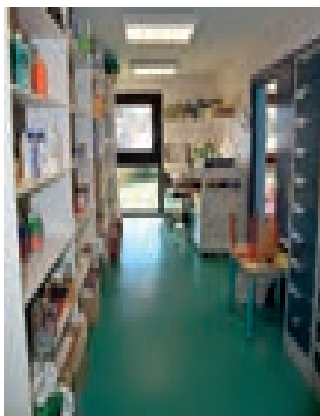


Réalisations 2020

RESTAURATION DE LA TOITURE DU PRÉAU DERRIÈRE LA MAIRIE

Les travaux consistaient à la dépose de deux bordures béton sur pignon (qui menaçaient de s'écrouler sur le jardin d'un particulier) et à la réfection de la toiture d'une surface de 185m².

Le montant des travaux s'élève à 13 256€ HT : ils ont été confiés à la SARL BARBES Frères.



QUELQUES PETITS TRAVAUX ONT ÉGALEMENT ÉTÉ RÉALISÉS

- Réparation sur un abri bus dans le bourg de Dône : montant 800€ HT.
- Réparation de gouttière et toiture sur la chapelle de St Jean de Dône : montant 1890€HT.
- Mise en place d'une alarme anti-intrusion aux écoles et d'une alarme infraction : le montant des travaux s'élève à 3673€HT subventionné

par l'Etat à hauteur de 2939€HT dans le cadre de la sécurisation des établissements scolaires.

- Mise en place d'une climatisation dans le salon de « Cathy coiffure» pour un montant de 3386€ HT.
- Réaménagement du bureau de la directrice de l'école par la mise en place d'étagères et la réfection des peintures. Ces travaux ont été effectués par l'équipe technique. Le montant des fournitures s'élève à 800€ HT.
- Restauration d'un mur dans l'église de Boussac pour un montant de 1016€HT.

UN HIVER EXCEPTIONNEL

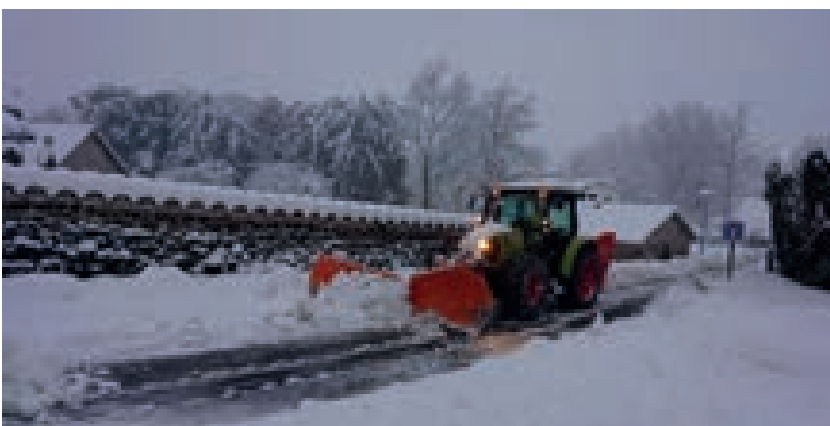
Notre commune, comme l'ensemble du département, vient de connaître un épisode neigeux exceptionnel qui a mobilisé, pendant plusieurs jours, nos employés du service technique... et au jour de l'écriture de cet article la neige tombe encore. Cette neige nous a surpris par sa quantité qui a laissé peu de temps entre chaque épisode pour le déneigement des 35 kms de routes communales, encombrées par des arbres et des branches sur de nombreuses portions et parfois par des voitures garées en bord de la chaussée très gênantes pour que le déneigement puisse se faire dans de bonnes conditions. La lourdeur de cette dernière a également entraîné des problèmes techniques sur nos engins ce qui a rendu encore plus difficile la qualité du service, puisqu'à deux reprises un de nos camions a été indisponible. Une priorité a été donnée aux endroits les plus impactés comme St Jean de Dône et Boussac ainsi que sur le trajet du transport scolaire, les bâtiments publics et les commerces.

Les agents n'ont pas ménagé leurs efforts, revenant sur leurs congés pour certains et débutant leur travail à 4H30 du matin, avec ou sans pause sur le temps du repas de midi. Merci à eux ainsi qu'aux administrés qui ont spontanément aidé les personnes en difficulté.

Une fois les principales routes déneigées, le travail plus minutieux devant les entrées, les containers, les parkings, le cimetière... n'a pas pu se faire dans de bonnes conditions ceci en raison des basses températures qui ont créé des blocs de glace.

Les changements climatiques nous font craindre une augmentation de ce type de phénomène exceptionnel. Aussi, nous réfléchissons aux améliorations possibles. Des contacts ont été pris avec le Conseil départemental afin d'expérimenter un circuit de déneigement différent sur le haut de la commune. Les services du département assureront le déneigement de la traversée de St Jean de Dône et la route de Roudadou qui sont communales alors que nos agents prendront en charge le déneigement de la route départementale montant à Boussac. Le circuit de St Jean de Dône permettant le déneigement du reste de la voirie du plateau sera maintenu afin de conserver le niveau de service actuel.

A l'image de nos anciens, patience, solidarité et prudence sont les maîtres mots pour s'adapter à cette situation exceptionnelle !



REPRISE DE CONCESSIONS AU CIMETIÈRE DE ST JEAN DE DÔNE

Le cimetière de St Jean de Dône est très ancien. Entouré de quatre murs, au centre du village, il ne peut pas être agrandi. Une procédure de reprise de concessions a donc été engagée. Cette procédure concerne les concessions ayant cessé d'être entretenues, après une période de trente ans, et dans lesquelles aucune inhumation n'a eu lieu depuis 10 ans. Ces concessions en état d'abandon peuvent être reprises par la commune en suivant la procédure prévue par le code général des collectivités territoriales.

Le maire doit constater l'état d'abandon par procès-verbal porté à la connaissance du public et des familles. Si, 3 ans après cette publicité régulièrement effectuée, la concession est toujours en état d'abandon, le maire saisit le conseil municipal, qui décide si la reprise de la concession est prononcée ou non. Dans l'affirmative, le maire prend un arrêté prononçant la reprise par la commune des terrains affectés à cette concession. Ces

terrains pourront, après travaux, être de nouveau disponibles.

Depuis fin octobre 2020, des panneaux ont été installés près des concessions pouvant être considérées en état d'abandon. Si vous venez vous recueillir sur l'une de ces tombes ou si vous avez des informations concernant les familles, merci de contacter le secrétariat de mairie.



VOIRIE COMMUNALE

La réfection de la voirie communale est envisagée depuis le carrefour de la route de Lasvergnès jusqu'à la route des Crêtes soit sur 400m accompagnée de l'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunications dans le village d'Aygueparses.

Le conseil municipal a également décidé de rénover la chaussée dégradée sur l'ancienne RD17 dans la traversée du village de Beillac depuis la grange de «l'école d'agriculture» jusqu'au départ de la route de Lasvergnès sur une centaine de mètres environ.

Le coût estimé de l'ensemble des travaux est de 193 812 € HT.

Une subvention a été sollicitée auprès de l'Etat dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) 2020.

L'AGENCE POSTALE



Suite à la fermeture de La Poste à St Simon, ce service a été repris par un commerce de la commune qui en 2020 n'a pas souhaité continuer à gérer le relais poste.

Le besoin de ce service se faisant ressentir par la population, la municipalité a choisi de réactiver ce service public. Le dossier a été présenté en Commission Départementale de Présence Postale et Territoriale (CDPTT) et a été accordé. Une convention sera établie entre La Poste et la mairie afin de rouvrir ce service. La mairie mettra à disposition le local et le personnel en contrepartie d'une indemnité. Courant 2021, les St Simonniens pourront donc se rendre à l'Agence Postale qui se situera dans la mairie (accès par le parking à l'arrière du bâtiment) afin d'acheter des timbres, retirer des colis, envoyer du courrier, retirer des espèces (sur compte La Banque Postale).

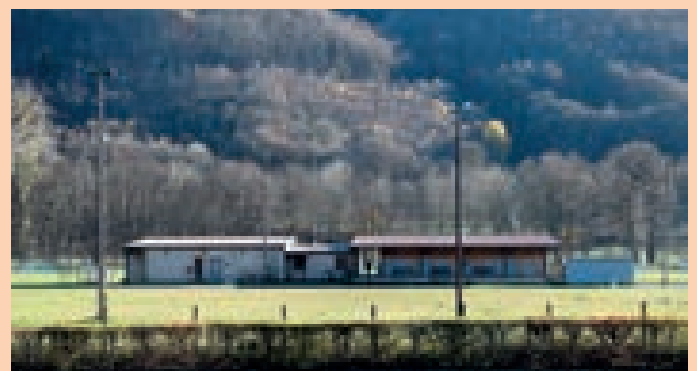
BÂTIMENT DES VESTIAIRES ET SANITAIRES DU RUGBY

Compte tenu de l'état de vétusté des vestiaires et des douches du bâtiment, ainsi que de la facture énergétique liée à ce bâtiment, il s'avère indispensable d'intervenir aussi bien pour l'isolation que pour une restauration totale de la partie utilisée par les joueurs, avant et après matchs.

De plus l'éclairage des terrains d'entraînement a également besoin d'être amélioré pour favoriser les conditions de jeu sur cet espace.

Une première estimation du coût des travaux fait état d'un montant évalué entre 250 000 et 300 000 € HT.

Des financements sont envisagés dans le cadre des crédits DETR 2021, des équipements sportifs de la Région et de l'Agence Nationale du Sport.



Enfance / Jeunesse



LE PERSONNEL COMMUNAL

L'équipe d'agents communaux prenant en charge les enfants lors des temps périscolaires est composée de 7 agents :

Véronique BRUHAT, ATSEM de la classe des petites/moyennes sections, responsable de l'équipe,

Marie-Pierre MATAKUALIKI, ATSEM de la classe de moyennes/grandes sections, responsable de l'ALAE,

Annie BOUSQUET, responsable de la restauration,

Yvette TOURLAN, Anne TOURRETTE, Julie RAOUX et Sandrine ASTIER interviennent à la garderie, lors des TAP, au service des repas et au nettoyage des locaux,

Marion BRUHAT intervient en renfort par la mise en oeuvre des protocoles sanitaires depuis le 1^{er} novembre,

Marie-Chantal AUZOLES a souhaité faire valoir ses droits à la retraite

en juin 2020. Merci à elle pour son professionnalisme et sa sympathie. Nous lui souhaitons de profiter de sa retraite bien méritée, les enfants seront toutefois amenés à la revoir occasionnellement car elle assurera très ponctuellement des remplacements.



105 ENFANTS

inscrits à l'école

MATERNELLE

TPS : 6

PS : 10

MS : 9

GS : 14

PRIMAIRE

CP : 15

CE1 : 12

CE2 : 12

CM1 : 16

CM2 : 11

LES HORAIRES

L'EMPLOI DU TEMPS EST ORGANISÉ SUR 4 JOURS ET DEMI. LES ENSEIGNEMENTS SONT DISPENSÉS DE 8H30 À 11H30 ET DE 13H20 À 15H30 LES LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI ET DE 8H30 À 11H30 LE MERCREDI.

Une garderie payante permet d'accueillir les enfants **le matin à partir de 7h30 et le soir de 16h30 à 18h30 (le mercredi jusqu'à 12h15)**. La garderie du soir fonctionne sous forme d'ALAE (accueil de loisirs associé à l'école), des activités sont donc proposées aux enfants.

Des Temps d'Activités Périscolaires sont organisés de 15h30 à 16h30. (cf article)

Les repas sont servis aux enfants sur 2 services à 11h30 à 12h15. Ces repas sont confectionnés sur place, avec des produits frais, achetés chez des commerçants locaux (les 2 épiceries de la commune et la boucherie du Cap Blanc).



LES TARIFS

Garderie du matin et du mercredi :
de 11h30 à 12h15 : 1.50€

ALAE, tarif en fonction du quotient familial : 1.45€ - 1.50€ - 1.55€

Cantine : 2.70€ le repas

Ramassage scolaire : 32€ par trimestre pour le 1^{er} enfant, 22€ pour le 2^{ème} enfant puis 12€ à partir du 3^{ème} enfant.

EN BREF ...

Comment s'inscrire à l'école ?

Pour inscrire votre enfant, il suffit de vous rendre à la mairie avec votre livret de famille et un justificatif de domicile afin d'obtenir un certificat d'inscription.

Il faut ensuite prendre rendez-vous à l'école (04 71 47 12 28). L'inscription de votre enfant sera enregistrée par la directrice de l'école sur présentation : du certificat d'inscription délivré par la mairie et d'un document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires pour son âge.

L'inscription doit être faite au plus tard au mois de juin précédant la rentrée scolaire.

Comment s'inscrire au ramassage scolaire ?

En fin d'année scolaire (en juin), la mairie transmet, via l'école, un questionnaire permettant de recenser les enfants qui utiliseront le ramassage scolaire l'année scolaire prochaine.

Pour les nouveaux inscrits, ils doivent se faire connaître au moment de leur inscription à l'école.

Le ou les circuits sont mis en place par les services de la CABA et de la Stabus en fonction du nombre d'enfants inscrits et de leurs lieux de ramassage.

LES ENSEIGNANTS :

Valérie MEYROUX : classe de petite et moyenne section

Armelle PICOT : classe de moyenne et grande section, directrice (décharge de direction : Nelly MISSONNIER)

Béatrice FAURE : classe de CP

Laurence WEIS : CE1 CE2

Magalie DEGOUL : CE2 CM1

Claude BOUCHET : CM1 CM2

ADAPTATION AUX CONTRAINTES

SANITAIRES ET SÉCURITAIRES :

La crise sanitaire qui sévit depuis mars 2020, a eu des conséquences importantes sur l'organisation de la vie scolaire. Après le 1^{er} confinement, en mai 2020, les enfants ont pu reprendre le chemin de l'école avec des consignes sanitaires strictes. Lors de la rentrée de septembre, ces règles se sont un peu assouplies pour finalement se durcir de nouveau en novembre. Les différents protocoles ont été mis en place par l'équipe d'agents municipaux et l'équipe enseignante avec rapidité et efficacité. Les capacités d'adaptation de tous, enfants et adultes, ont été mises à rude épreuve, elles ont permis à chacun de s'adapter à cette situation inédite. Grâce aux Ateliers de la Jordanne, à l'APE et au CCAS, les enfants du CP au CM2 ont été dotés de masques. Depuis novembre 2020, le Gouvernement a porté le plan Vigipirate au niveau « urgence attentat » sur l'ensemble du territoire. Ceci implique la mise en place de mesures de sécurité dans les écoles. **Dorénavant, l'entrée au groupe scolaire se fait uniquement par le portail situé sur la place Jean-François BADUEL et des blocs de béton ont été installés. Ce portail devant rester fermé à clef, l'installation d'un interphone est programmée afin de finaliser la sécurisation du site.**



LE MOT DE L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE :

L'école élémentaire de St Simon compte actuellement 6 classes, soit 105 enfants.

L'équipe enseignante est stable depuis plusieurs années. C'est une école dynamique qui a la chance, grâce à son Amicale des Parents d'Elèves, de pouvoir participer à de nombreuses activités. Ces activités sont à la fois sportives : rencontre USEP, regroupements cantonaux, piscine... et culturelles : cinéma, théâtre, musées d'Aurillac ...

Pour le projet d'école 2019 / 2020, les enseignants ont choisi d'axer leur travail sur la compréhension de la langue écrite et orale. Diverses actions sont donc mises en œuvre : atelier de lecture, groupes d'écriture ...

Malgré cette période particulière (crise sanitaire et plan Vigipirate renforcé), nous mettons tout en œuvre, avec l'aide d'une municipalité dynamique et volontaire, pour le bien être des enfants.

REMISE DES CALCULATRICES AUX ENFANTS DE CM2

La fête des écoles n'ayant pas eu lieu, le cadeau de fin d'année des élèves partant en 6ème leur a été remis en classe. Une calculatrice accompagnera les nouveaux collégiens tout le long de leur parcours scolaire.

Nous souhaitons à tous plein de réussite.



Enfance /Jeunesse

LES TAP (TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES)

Les TAP sont en place au sein de l'école de St Simon depuis 2014, du fait du passage à la semaine à 4 jours et demi. Les enfants bénéficient de ces activités en dehors du temps scolaire, 3h par semaine (de 15h30 à 16h30 les lundi, mardi et jeudi).

Ce dispositif vise à favoriser l'accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques, sportives ..., elles sont prises en charge par la collectivité.

A St Simon, ces activités gratuites et facultatives sont animées par les employés de la commune et par des intervenants extérieurs, bénévoles ou intervenants au titre d'une association ou d'un club.

C'est ainsi que cette année, les enfants ont eu la joie de découvrir :

- LE YOGA avec Claudine LALANDE,
- LA PÊCHE avec Thomas DELAMAIDE,
- LE SKATE avec les animateurs de Session Libre,
- LE RUGBY avec les jeunes animateurs du club de St Simon,
- LA DANSE avec Norine LECLERC.



Enfance / Jeunesse

Les enfants bénéficient de nombreuses activités proposées par les employées de la commune. À chaque période (entre chaque vacances), Véronique, Marie-Pierre, Annie, Julie, Yvette, Anne, Annick, Sandrine ont de **nombreuses idées toujours plus innovantes** : *bowling, fabrication de bracelets, jeux de construction, fabrication de mangeoires pour oiseaux, découverte des 5 sens, histoires, parcours du combattant, scoubidous, fabrication de décorations de Noël...*

En 2020, un spectacle devait également être organisé et présenté à nos anciens lors du traditionnel repas de fin d'année et à la fête de l'école. Le coronavirus a perturbé le programme et la représentation n'a pas pu avoir lieu...

Mais ce n'est que partie remise !

Des bénévoles s'investissent également dans l'organisation des TAP, soit en aidant le personnel soit en animant eux-mêmes une activité.

Merci à eux pour leur disponibilité et leur investissement.

Les enfants ont également la possibilité de s'inscrire en **TAP évasion** si les activités proposées ne leur correspondent pas, ils sont alors libres de s'amuser aux jeux de leur choix.

La qualité et la diversité de ces activités font leur succès, environ 90% des enfants y participent.

ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL DE LA VALLÉE DE LA JORDANNE

L'ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL EST UNE STRUCTURE FINANÇÉE PAR LES 5 COMMUNES DE LA VALLÉE DE LA JORDANNE (LASCELLES, MANDAILLES, ST-CIRGUES, VELZIC ET ST-SIMON).

Les activités proposées, sportives, culturelles, environnementales et autour des loisirs créatifs sont encadrées par des animateurs permanents et occasionnels, accompagnés ponctuellement d'intervenants spécifiques.

Des sorties sont également proposées tout au long de l'année et notamment l'été avec des journées pique-nique hebdomadaires, et un séjour s'adressant aux 8/12 ans.

Cette année, les conditions sanitaires ont fortement impacté le fonctionnement de cette structure, impliquant un protocole sanitaire contraignant, mais nous nous sommes adaptés.

Cet été, les sorties ont été annulées soit parce que les lieux prévus ne pouvaient nous accueillir, soit parce que nous avons privilégié le confort à la fois des enfants et des animateurs devant les contraintes pour organiser un déplacement.

Deux intervenantes sont donc venues sur 5 semaines cet été, Lindsay Letren pour une sensibilisation au Hip Hop et Marie Onno pour une séance gym, zumba.

Nous avons également mis l'accent sur les activités manuelles, la diffusion de vidéo sur le monde animal, **les jeux et activités sportives.**

Nous remercions la commune de St-Simon pour l'installation de 2 tentes extérieures, permettant ainsi de mener pratiquement toutes les animations en plein air. Cela nous a permis également d'assurer les repas livrés par Laurent Raoux, en respectant la distanciation entre les 2 groupes d'enfants (3/6 ans) et (7/12 ans), ce qui n'était pas possible dans son restaurant.

En septembre et octobre, le protocole s'étant allégé, nous avons pu reprendre un fonctionnement presque normal ; nous en avons profité pour **rendre visite à la ferme animalière de Lamalpapoche à Maurs.**



Pour les vacances d'octobre les enfants ont apprécié la sortie cinéma ainsi que l'espace laser game et le parc de jeux du bowling, juste avant le second confinement.

Dans l'attente de jours meilleurs, nous essayons au mieux de créer des conditions d'accueil où le jeu et le vivre ensemble ont toute leur place.



Contact

04.71.47.14.03 ou 06.72.89.00.89

sivomjordanne@orange.fr

Enfance / Jeunesse

RELAIS PETITE ENFANCE



CETTE STRUCTURE EST ÉGALEMENT GÉRÉE PAR LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA VALLÉE DE LA JORDANNE

Le Relais, un service qui crée du lien...

Pour les enfants : le Relais organise des animations collectives pour que les enfants vivent des expériences de partage, de découverte et de socialisation, sous la responsabilité et la vigilance de l'adulte qui l'accompagne. Ces temps favorisent l'éveil et le développement des capacités de l'enfant en découvrant des jeux, des activités. Ils permettent enfin de créer de nouvelles relations avec d'autres enfants, d'autres adultes et professionnels de la petite enfance.

Pour les assistantes maternelles : le Relais les informe sur l'agrément, le statut, la profession, le contrat, la mensualisation, les congés payés, leurs droits et devoirs. Le Relais permet de rencontrer d'autres assistantes maternelles et favorise les échanges sur leurs pratiques. Enfin le Relais peut orienter vers les organismes administratifs et juridiques compétents.

Pour les parents : le Relais vous invite à participer aux animations avec votre enfant et vous permet de rencontrer et d'échanger avec d'autres parents.

Pour les parents employeurs : le Relais vous soutient dans votre fonction d'employeur, vous informe et vous conseille dans vos démarches, vos droits et devoirs : contrat de travail, mensualisation, congés payés... Le Relais met à disposition la liste actualisée des assistantes maternelles et peut vous orienter vers les organismes administratifs et juridiques compétents.

DATES ET LIEUX DES ANIMATIONS COLLECTIVES

St-Simon : le 1er et 3ème vendredi de chaque mois de 9h30 à 11h30 au centre de loisirs

Velzic : le 2nd et 4ème mardi de chaque mois de 9h à 11h à la Médiathèque

Lascelles : le 2nd et 4ème vendredi de chaque mois de 9h30 à 11h30 à l'ancienne Mairie

Cette année, les animations collectives ont été suspendues de mars à juillet, elles ont repris en septembre avec un protocole sanitaire adapté.

Pour participer aux séances d'animation avec votre enfant de moins de 3 ans, n'hésitez pas à contacter le Relais pour plus de précisions.

Contact : 06.72.89.00.89

QU'EST-CE QUE LE MÉTIER D'ASSISTANT(E) MATERNEL(LE) ?

L'assistant(e) maternel(le) est un(e) professionnel(le) agréé(e) par le Conseil Départemental, il ou elle accueille des enfants à son domicile, confiés directement par leurs parents.

C'est un métier nécessitant de la disponibilité, des capacités d'organisation, d'adaptation, de communication, de dialogue et d'observation afin de prendre en compte les besoins particuliers de chaque enfant.

Ces professionnel(le)s ont reçu une formation avant d'exercer leur métier, portant sur les besoins fondamentaux de l'enfant, le rôle de l'assistant(e) maternel(le) et son positionnement.

A l'issue de cette formation, les candidat(e)s doivent se présenter à l'unité 1 et 3 du CAP accompagnement Éducatif Petite Enfance.

Ces professionnel(le)s sont suivi(e)s et accompagné(e)s dans leurs pratiques par la Mission Accueil Petite Enfance du Conseil Départemental tout au long de leur exercice.

Sur la commune de St-Simon, nous avons actuellement 4 assistantes maternelles dont la liste peut vous être communiquée par le Relais ou la Mairie.

Depuis quelques années, les assistantes maternelles partent à la retraite et ne sont pas remplacées, les familles commencent à avoir des difficultés pour trouver une place chez ces professionnel(lles). Si vous souhaitez avoir des renseignements relatifs à ce métier, le Relais peut vous informer et vous accompagner dans cette démarche.



MICRO-CRÈCHE L'OSTAL DES PITCHOUS

LA MICRO-CRÈCHE L'OSTAL DES PITCHOUS ACCUEILLE LES ENFANTS DE 10 SEMAINES À 6 ANS.

Ouverte depuis septembre 2011, elle offre un mode de garde du **lundi au vendredi de 7h à 19h30**, et ce pour un temps complet, ou partiel, une journée ou quelques heures par semaine.

Dix enfants peuvent être accueillis simultanément mais régulièrement c'est une trentaine d'enfants qui fréquentent les lieux.

Pas de groupes, «petits» et «grands» partagent un espace de jeux et d'activités où chacun trouve sa place, son complice...

Chaque jour des activités sont proposées aux enfants et chacun fait selon son besoin du moment.



Activités physiques, toboggan, parcours de motricité, piscine à balles, démarches sensorielles, ou activités manuelles, peinture, sable magique, pâte à modeler, gommettes, l'équipe varie les propositions faites aux enfants.

La cour partagée avec l'école primaire offre un accès extérieur où vélos, draisienne, côtoient la cabane, les bacs à sable et les jeux de raquettes et de ballons.



Au sein de l'équipe, cinq professionnelles accompagnent avec bienveillance les tout-petits dans leurs apprentissages et leur quotidien.

Les repas et les couches sont fournis par les familles et ce, dans un respect du choix de ces dernières pour les marques, le fait maison, ou le bio.

La structure est ouverte à tous, et propose un tarif unique, les familles perçoivent le complément mode de garde P.A.J.E via la CAF ou la MSA en fonction de leurs revenus et quotient familial.



CONTACTS

Pour tout renseignement vous pouvez contacter l'OSTAL des PITCHOUS au :

04 71 63 31 21



UN ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE (ABC) POUR SAINT SIMON

La commune de Saint Simon a candidaté en septembre à l'**appel à projet relatif à l'atlas de la biodiversité communale (ABC)** organisé par l'Office Français de la Biodiversité. Parmi les 150 projets déposés au niveau national, 46 ont été sélectionnés dont celui de la commune de Saint Simon qui bénéficiera d'un **soutien financier de 24 000€** sur les 30 000€ prévus pour la réalisation de l'ABC.

Avec son projet d'ABC, la commune de Saint Simon souhaite **mieux connaître le patrimoine naturel et la biodiversité** présente sur son territoire. Elle ambitionne également de **partager cette connaissance avec les habitants**, l'école, les associations et autres acteurs de la commune. Elle espère ainsi préserver cette biodiversité et la valoriser lors des projets futurs.

Pour ce faire, elle fera appel au Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement (CPIE) de Haute Auvergne pour conduire et animer l'atlas sur la commune ainsi qu'à 2 autres structures naturalistes.

Le projet, sur deux ans, comprend :

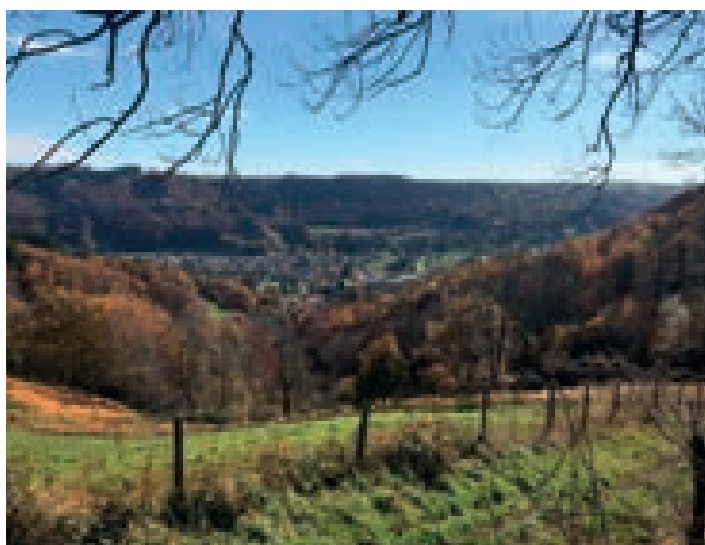
- Un volet connaissance avec inventaires et rendus cartographiques,
- Un volet animations/sciences participatives tourné au maximum vers les Saint-simoniens
- Un volet valorisation du patrimoine naturel de la commune.



Une première réunion publique est envisagée en **mars 2021** pour présenter la démarche et les actions qui seront mises en œuvre. Les actualités sur ce projet seront régulièrement mises en ligne sur le site internet de la commune www.saintsimon15.fr, onglet Vivre à Saint-Simon/environnement.

Pour plus d'info sur les ABC :

www.ofb.gouv.fr/actualites/laureats-abc-2020



PROGRAMME DES ANIMATIONS NATURE PRÉVUES EN 2021

- **Matinée « troc végétaux sous le Sully »** (légumes, fleurs et arbustes) : **printemps 2021**. Manifestation portée par le comité des fêtes de Boussac qui organisait une animation identique à Boussac les années précédentes.
- **Journée Nettoyons la nature**, bord de Jordanne/ autour du stade/ autres secteurs : **septembre 2021**

NOUVELLE GESTION DES DÉCHETS VERTS

Afin de mieux gérer les déchets verts de la commune, notamment les branches issues des tailles des haies et des arbres, la commune va investir dans un broyeur. Les copeaux issus du broyage des végétaux seront réutilisés pour les espaces verts de la commune.

Par ailleurs, en 2021 la commune souhaite accompagner les personnes qui présentent des difficultés (isolées, âgées, handicapées) pour transporter à la déchetterie leurs déchets de taille en leur proposant le service de broyage par les agents municipaux. Les copeaux pourront être soit laissés chez le particulier, pour pailler les parterres de fleurs, soit repris par la commune.

Démarche : inscription à la mairie et signature d'une convention

Modalités d'intervention : intervention des agents municipaux selon un planning défini

Période : mars et octobre/novembre 2021

Un bilan de cette année test sera réalisé afin d'étudier la possibilité d'ouvrir ce service à un plus grand nombre de Saint Simoniens.



POUR ALLER PLUS LOIN :

Le **broyage** est une des alternatives au brûlage des déchets verts qui est interdit pour les particuliers, entreprises et collectivités territoriales, et **peut faire l'objet d'une contravention de 450€**.

D'autres solutions alternatives individuelles ou collectives respectueuses de la qualité de l'air, existent : **compostage, paillage, collecte en déchetterie**. Contrairement à une idée reçue, l'apport en déchetterie est en effet largement préférable à une combustion à l'air libre pour la qualité de l'air.

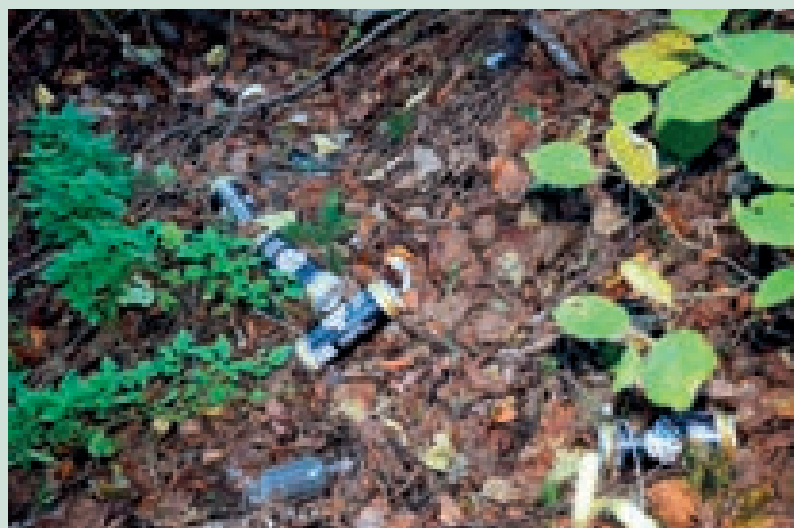
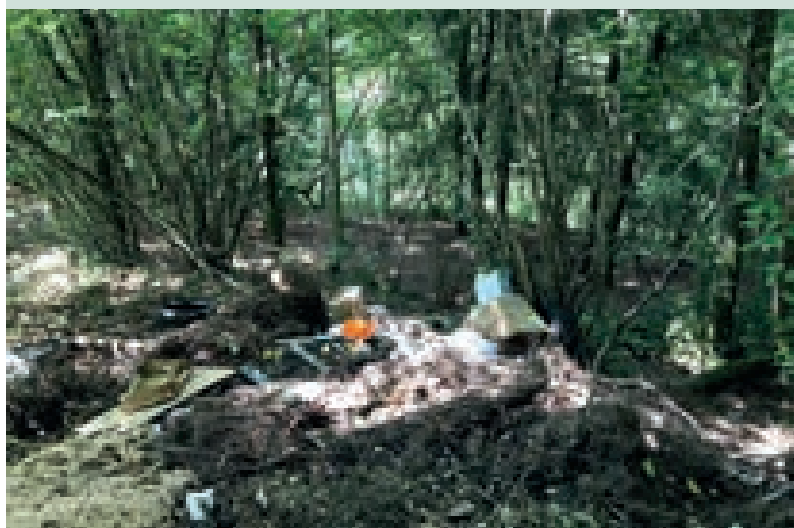
LE SAVIEZ-VOUS ?

Le brûlage de 50 kg de végétaux émet autant de particules que :

- **14 000 km** parcourus pour une **voiture essence récente**
- **13 000 km** parcourus pour une **voiture diesel récente**
- **12 mois de chauffage** d'une maison équipée d'une **chaudière fuel performante**
- **3 semaines de chauffage** d'une maison équipée d'une **chaudière bois performante**.

Source Atmo-auvergnhonealpes.fr

STOP AUX DÉCHARGES SAUVAGES



Plusieurs décharges sauvages ont été signalées en mairie ou constatées par les élus et les agents de la commune. **Ces dépôts témoignent d'un manque de civisme et représentent une nuisance pour le cadre de vie des Saint-Simoniens.**

Pour rappel, **les déchetteries de la CABA, ouvertes de 8H30 à 18H30 du lundi au samedi** et situées à seulement quelques kilomètres de Saint-Simon, prennent gratuitement tout type de déchets pour les particuliers.

Les emmener à la déchetterie plutôt que les déposer en bord de route, ne représente pas un gros effort supplémentaire !

Déchetterie de l'Yser : 04 71 64 51 08

Déchetterie des 4 chemins : 04 71 43 05 76

STOP AUX DÉJECTIONS CANINES SUR LES ESPACES PUBLICS !

Le nombre de crottes de chien dans les espaces verts et sur les trottoirs de la commune a une fâcheuse tendance à croître depuis quelques temps pour le déplaisir des enfants et des piétons ...

Un appel est lancé aux propriétaires de nos amis les chiens afin qu'ils ramassent leurs déjections. Pour ce faire, plusieurs distributeurs de sacs ramasse-crottes seront installés sur les espaces publics de la commune. Les habitants de la commune apprécieront sans aucun doute ces gestes « hygiéno-citoyens » !

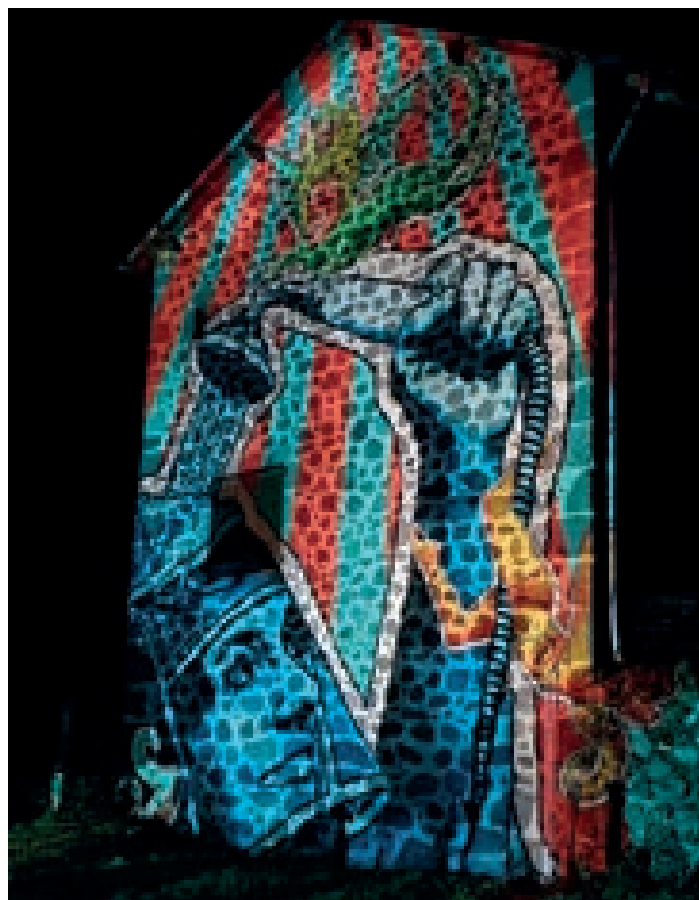
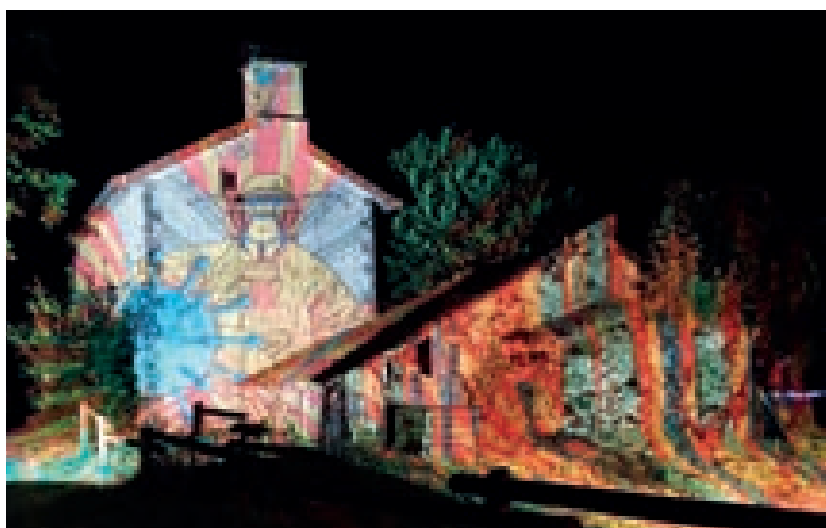




BALADE NOCTURNE CET ÉTÉ

SAINT SIMON ILLUMINÉ.

Cet été durant les nuits des 16, 17 et 18 juillet, une partie du chemin de la Gaudie et du chemin du Carme, dans le Bourg Sud, a été enchantée par les illuminations de la Compagnie Delirium Lumens présentées par Gaëlle Bisellach. Les murs des maisons, des granges, le sol même par endroits ont été transfigurés par la superposition d'images et de tableaux variés, évoquant des univers poétiques, fantastiques, et parfois psychédéliques. L'utilisation de nombreux projecteurs, le choix et la composition des images et dessins projetés, ont transporté les visiteurs dans une déambulation surréaliste ! Ce quartier de notre village avait changé, le temps de trois nuits d'été !



BALADE NUMÉRIQUE

Laissez vous guider dans la découverte du bourg et des hameaux de St Simon grâce à l'appli « **Découverte de Saint Simon** » à télécharger sur son portable ou sa tablette (gratuit). Vous aurez ainsi des commentaires historiques sur quelques bâtiments et points remarquables du village et de ses alentours. **Prenez le temps d'apprécier les vues et le patrimoine qui nous entourent.**

Pour cela il suffit simplement, lorsque l'on est connecté, de taper sur Google Play « Découverte de Saint Simon », ou de saisir directement l'adresse suivante:

<https://play.google.com/store/apps/details?id=com.reoviz.stsimon>

puis de se laisser guider pour l'installation... Alors, bonne visite !



Défi ~ Mat

Agriculture



JOHN DEERE



ZAC du puy d'Esban 15130 Ytrac
04 71 68 10 86 / defimat15@gmail.com

RAPATONADAS

DES CONTES POUR PETITS ET GRANDS

Les 10 et 11 novembre devaient se tenir deux séances de contes organisées par l'Institut d'Etudes Occitanes (IEO), dans le cadre du festival les Rapatonadas. **La situation sanitaire a conduit à l'annulation de cette manifestation, mais ce n'est que partie remise !**

Ainsi Yves Durand nous aurait fait revivre quelques histoires anciennes issues de contes occitans revisités avec bonheur par ses soins ! Et Anne-Lise Vouaux-Massel aurait conté aux tout-petits l'histoire d'une souris carnivore, d'un âne gourmand ou d'un ogre fainéant...

L'association IEO, au travers de plusieurs comédiens, cherche à promouvoir la langue et la culture occitane au travers d'ateliers, de spectacles, d'animation de bals ou de balades contées. **Mais en attendant de pouvoir partager ces moments, vous pouvez retrouver certains conteurs sur le site de l'Association IEO, en suivant ces liens :**

<https://www.ieo-cantal.com/las-rapatonadas/edicion-2020-la-quarantena/edicion-confinhada/>
ou

<https://www.ieo-cantal.com/edicion-confinhada/contaires-amators/>



DIVERS

Plusieurs pistes sont à l'étude pour que notre commune soit le théâtre de représentations artistiques de tout genre, dans notre salle des fêtes, pour accueillir expositions, spectacles divers, mais aussi en plein air dans le bourg ou dans les hameaux (préalables du Festival d'Aurillac, ...), de culture partagée (boîtes à lire) qui nous ont tant manqué en 2020...

Alors pensez à consulter tout au long de l'année les actualités présentées sur le site Internet de la commune :

www.saintsimon15.fr



LES CISEAUX DE RÉGINE
Coiffure à Domicile
Homme - Femme - Enfant

06 78 59 93 95
04 71 64 06 15

Régine Lajarrige
Boussac 15130 Saint Simon

COUVERTURE - ZINGUERIE
Réparation et Neuf
Toutes Tailles
Couture soie - Béton de chemin - Free color - Béton

PRAT Olivier

12 rue des Volans - Boussac - 15130 SAINT SIMON
Tel. 04 71 47 12 50 / 04 71 47 14 93 - mail : olivier_prat@orange.fr

L'épicerie de la Jordanne

Supérette, dépôt de pain, fromages, charcuteries,
fruits et légumes, viandes locales, volailles,
produits locaux, circuit court.
Poisson frais chaque vendredi.

18 Promenade Gerbert - 15130 SAINT-SIMON
☎ 04 71 47 10 79 - epicieriedelajordanne@orange.fr
Suivez- nous sur

TOIRE Jeanne

20 rue du Vieux Pont
15130 St Simon
Tél 04 71 47 12 09

Vie associative

LES AMIS DE BOUSSAC



Les activités de l'Association «Les Amis de Boussac» ont toutes été paralysées par la crise sanitaire actuelle. Cependant, pour profiter d'un moment convivial, **les habitants du village et des hameaux voisins se sont réunis le samedi 22 août pour une soirée pizza.** L'association a offert l'apéritif et chacun a apporté son savoir-faire : alimenter

le four en bois pour obtenir une bonne température de cuisson, amener les fonds de pâte tout prêts, confectionner la garniture gourmande propre à chaque famille. Tout ceci pour un partage joyeux et animé sous un beau soleil, dans le respect des règles sanitaires en vigueur du moment listées par la Préfecture.

CLUB JORDANNE PUY MARY LASCELLES

ACTIVITÉS DU CLUB AU COURS DE L'ANNÉE 2020 :

En raison de la situation sanitaire liée à la COVID-19, les activités du club se sont limitées au premier trimestre 2020 avec le 8 janvier le tirage des rois à la salle polyvalente de SAINT-SIMON et le 12 février, l'après-midi carnaval à la salle polyvalente de SAINT-SIMON.

Les rencontres belote le mercredi après midi se sont déroulées jusqu'au 15 mars 2020 et nous avons dû annuler les manifestations prévues en raison du confinement.

Les voyages organisés par Génération Mouvement proposés aux adhérents ont été reportés en 2021.

Aucune réunion ne pouvant avoir lieu pendant cette pandémie, l'assemblée générale n'a pas pu avoir lieu. Nous attendons des jours meilleurs pour pouvoir reprendre nos activités.

Si vous souhaitez rejoindre le club, vous pouvez contacter les responsables :

René JUILLARD au 06 84 72 14 96

Julien LEYBROS au 06 31 72 79 54

Jean Pierre DELPUECH au 06 44 95 40 60

Le bureau reste inchangé jusqu'à la prochaine assemblée générale :

Présidents d'Honneur : Léon CAUFFEY et Marcel BALDASSO

Président Actif : René JUILLARD

Vice président : Julien LEYBROS – Léon RONGIER –

Marie-Louise LESPINE – Jean DELMAS – Raymond DELRIEU

Secrétaire : Jean Pierre DELPUECH

Secrétaire adjoint : Roger BEDOUSSAC

Trésorier : Etienne BESSEIROL

Trésorière adjointe : Jeanne MADRIGNAC

Le président et les membres du Club remercient la municipalité et le personnel communal de Saint-Simon pour le soutien apporté à l'association et la mise à disposition de la salle polyvalente, les photocopies...

Groupama
D'OC

- Assurances
- Services Bancaires
- Épargne

www.groupama.fr

NOTRE SAVOIR-FAIRE
AU SERVICE DES PARTICULIERS

COLAS & VOUS
EMBELLISSEZ VOS EXTÉRIEURS

COLAS
RHÔNE-ALPES
AUVERGNE

AGENCE D'AURILLAC
11 avenue du Garric - ZAC de Baradel - BP 237
15002 AURILLAC cedex

www.colasetvous.fr

0 805 210 805 Service & appel gratuits

ENTRETIEN LOCATION VENTE
Chargés **04.71.48.67.58**

et plus de 70 autres machines et matériels en location !

AURIMAT BTP
17 allée G. Pompidou - après l'Hotel Ibis
www.aurimatbtp.fr - administration@aurimatbtp.fr

SARL David FERREIRA
Maître d'œuvre - O.P.C
Coordonnateur en Matière de Sécurité
et de Protection de la Santé

David FERREIRA

183 Avenue du Général Leclerc - 15000 Aurillac
Tél : 04 71 64 11 28 - Fax : 04 71 48 41 89 - Port : 06 74 49 15 60
Mail : sarl.dferreira@orange.fr

LES ATELIERS DE LA JORDANNE

Les Ateliers ont repris, l'activité couture mi septembre, dans un climat particulier lié à la Covid mais toujours dans une ambiance conviviale et chaleureuse. L'effectif est de 15 membres débutantes ou plus ou moins confirmées. Chacune travaille à son rythme et à ses propres envies de créations.

L'année 2020 a commencé à son rythme habituel, le mardi de 14 h à 16 h30 à la salle polyvalente, jusqu' à début mars où là, comme tout le monde le sait, « la vie s'est un peu arrêtée ».....

Après avoir tourné en rond, chacune chez soi, une idée est sortie de la trousse à couture !!!! Et si on cousait des masques pour les gens de la commune ? Allez ! Oust ! La machine (à coudre) se met en marche :



- appel aux dons (tissus, fils, élastiques...)

- Distribution du matériel aux différentes couturières participantes

Chacune chez soi au début, et courant mai avec l'aval de la mairie et de la préfecture, nous nous sommes retrouvées deux après midi à la salle polyvalente avec mesures d'hygiène requises (masques, gel, distanciation physique...). 1,2,3,4,5,6,7... **environ 900 masques ont été ainsi cousus durant ces 2 mois.** Puis

ils ont été distribués aux personnes de plus de 65 ans et ensuite mis à disposition à la mairie.

Quelques ateliers en juin et début juillet, puis la pause de l'été.

Après nos retrouvailles mi septembre, les machines se sont remises à chauffer.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE A EU LIEU LE 6 OCTOBRE :

- bilan moral et financier positif,
- pas de changement de bureau,
- mais toujours quelques idées :

COMITÉ DES FÊTES DE SAINT-SIMON

NOUS AVIONS TOUT PRÉVU MAIS LA COVID EN A VOULU AUTREMENT !

Une année ordinaire ? Pas vraiment ! Plombée par cette maladie, le comité des fêtes, comme beaucoup d'association, a dû annuler ses manifestations.

Restant optimistes, nous prévoyons le repas gaulois le samedi 4 septembre 2021, ainsi que le marché de Noël le samedi 4 décembre 2021.

Selon l'évolution sanitaire des modifications pourront être apportées à ce planning.

Nous vous souhaitons à tous et à toutes une très belle année 2021 !



- troc de tissu que nous avons dans nos réserves.
- fabrication de Bee Wraps (traduction : emballage en tissu et cire d'abeille) alternative au papier alu et film plastique.
- participation à Octobre Rose : un article dans un magazine féminin, partageait un patron de « coussin cœur » pour les femmes atteintes de cancer du sein (celui-ci atténue les douleurs dues à la pathologie). Après un commun accord, achat du tissu et remboursement.



Durant 2 ateliers nous avons cousu 24 coussins cœurs, que nous allons offrir à la Ligue du Cancer du Cantal (ils seront distribués par ses soins aux femmes nécessiteuses). Moments très intenses car nous sommes toutes concernées de près ou de loin par cette « putain » de maladie.

- confection de masques, à la demande de la municipalité, pour les enfants de l'école primaire. En 2 après midi, 140 masques ont été coupés, montés et cousus par 8 bénévoles.

Voilà le bilan de cette année très particulière, mais comme on dit « l'espoir fait vivre ».

Tous les membres remercient les personnes qui ont participé par leurs dons ou aide pour la couture des masques.

Les Ateliers de la Jordanne vous souhaitent de bonnes fêtes malgré les conditions et vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2021.



COMITÉ DES FÊTES DE BEILLAC

LETTRÉ OUVERTE AU PÈRE NOËL

CHER PÈRE NOËL,

Avant de te faire ma commande, je voulais te dire que les cadeaux de l'an passé m'ont pas plu beaucoup.

C'est pas rigolo ce que tu nous as apporté pour 2020, beaucoup de gens étaient malades du virus au printemps et on pouvait plus aller à l'école. Mon papy a dit que cette sale bête s'était échappée d'un grand laboratoire ou y font des expériences mais mamie dit que c'est pas vrai que c'était la chauve souris ou le pangolin en Chine.

Les savants y sont pas tous d'accord, papa dit qu'ils se disputent pour passer à la télé chez J-P Pernaut ou à BFM. Et tu sais il paraît à BEILLAC y a un grand chercheur maître de conférence, il est très savant et il a dit que il allait trouver un vaccin.

Et aussi, Père Noël avec tout ça on a pas pu faire le vide grenier ni les pizzas et non plus la pétanque et ni manger les tripoux non plus, et tu sais père Noël on est allé acheter des postes radios pour les papys et mamies très vieux des maisons de retraite, comme ça ils s'ennuyaient moins parce que personne pouvait aller les voir, ça leur aurait donné le virus ;

C'était pas rigolo alors au comité des fêtes y on dit on va faire une messe et un pique nique au Puy Gerbert. C'était bien tout le monde a chanté et papy il m'a dit de pas tout redire, j'ai pas tout compris mais je crois y avait aussi des gros mots...

Et après Père Noël il a fait beau et chaud c'était l'été on est un peu parti en vacances pour oublier le virus, mais les guêpes et les frelons nous ont beaucoup embêtés et aussi maintenant il y a beaucoup de rats taupiers et les paysans ils sont pas contents.

J'ai vu aussi que Olivier PRAT a refait tout le toit du four et l'abri-bus, je sais que c'était lui car son nom est écrit en gros sur son camion qui monte les tuiles avec des ouvriers dedans ; ils ont beaucoup travaillé ils étaient tous mouillés.

Et tu sais Père Noël mon papa a dit que les enfants plus grands y faudra pas qu'ils aillent casser les tuiles car c'est la mairie et un peu le comité qui payent.

C'est pas rigolo, le virus cette sale bestiole est revenu, il faut que tout le monde mette le masque et Joe DASSIN serait pas content car en achetant des petits pains au chocolat la jolie boulangère pourrait pas lui montrer ses jolies dents.

Tu sais Papa Noël j'ai oublié de te dire maintenant c'est une madame qui est maire de la commune elle s'appelle NATHALIE, elle commande aussi BEILLAC et tu peux me dire pourquoi il y a pas aussi un maire dans ce grand village, tu trouves ça normal Père Noël ? Mais moi j'aime bien Nathalie alors je lui chanterai BECAUD Nathalie Nathalie mon guide

Maintenant c'est pour mes cadeaux de l'année prochaine je vais te demander des choses que t'apportes pas souvent et même jamais...

Ce serait rigolo que tu nous envoies un virus qui rende les hommes moins méchants et cruels et aussi plus intelligents et aussi un vaccin contre la bêtise.

Maintenant Père Noël, je dois faire mes devoirs et préparer mon masque pour demain.

Merci de m'avoir écouté et oublie pas mes cadeaux.



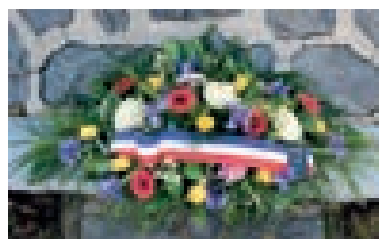
Comité des fêtes de Beillac

COMITÉ F.N.A.C.A. (ANCIENS COMBATTANTS)

L'année 2020 aura été une année à oublier rapidement. Elle nous a privés de notre devoir de mémoire envers les victimes civiles et militaires mortes pour la France. La commémoration du 19 mars a été annulée, celle du 8 mai autorisée avec cinq personnes seulement et le 11 novembre, six personnes. Une consolation : nous avons fait l'assemblée générale le 7 mars juste avant le confinement, suivie du repas « tête de veau ». De plus, l'association s'est enrichie de trois nouveaux adhérents : un combattant d'Algérie et deux sympathisants à qui nous souhaitons la bienvenue parmi nous.

En attendant des jours meilleurs, prenons soin de nous.

Bonne année à tous.



FELDENKRAIS

L'ASSOCIATION JORDANNE FELDENKRAIS, POURSUIT SON ACTIVITÉ EN DONNANT DES COURS COLLECTIFS DE FELDENKRAIS ET EN OUVRANT UNE PLAGE HORAIRE SUPPLÉMENTAIRE POUR DIVERSIFIER LES POSSIBILITÉS D'APPRENTISSAGE DE LA MÉTHODE.

Basée sur l'exploration et l'écoute du corps en mouvement, la méthode Feldenkrais™ est une technique douce dont la pratique améliore le confort de chacun.

Elle permet de découvrir ou de retrouver l'aisance, la spontanéité et la qualité des mouvements dans la vie quotidienne, la vie professionnelle, sportive et artistique, de soulager le dos et la nuque, de relâcher les tensions, de déverrouiller les articulations.

Mise au point au début du XXème siècle par Moshe Feldenkrais, physicien et expert en arts martiaux, la méthode Feldenkrais™ propose de retrouver des gestes faciles, confortables, légers, parce qu'adaptés aux besoins et aux limites de chaque corps.

En leçons collectives, l'enseignement est verbal. Les consignes s'adressent à tous les participants. L'exploration se déroule surtout au sol, sur le dos, le ventre ou le côté, parfois assis ou debout. Guidé par l'enseignante, chaque participant effectue seul les mouvements, en prêtant une attention spéciale à la qualité avec laquelle il les réalise.

Avec le temps chacun a créé puis installé des mouvements répétitifs, automatiques à l'origine de tensions et de douleurs variées. La méthode Feldenkrais™ aide à (re)apprendre à doser et à ajuster les efforts, à renouer avec les positions naturelles, l'équilibre du corps que nous avons dans l'enfance et qui bien souvent ont été perdus au fil des ans.

Prendre le temps d'écouter son corps pour en ressentir chaque mouvement c'est apprendre par soi-même à découvrir de nouvelles façons de bouger, d'interagir et de réagir. C'est accéder à un mieux être en élargissant l'image de soi.

Accessibles et concrètes, les leçons collectives conviennent à tous les publics de toutes conditions physiques.

Il est possible de s'y inscrire tout au long de l'année pour venir bouger avec plaisir et spontanéité.

Les cours sont donnés à la salle polyvalente de Saint Simon le mercredi de 10h à 11h et le jeudi de 17h30 à 18h30.

Certains dimanches de l'année, Jordanne Feldenkrais propose son Atelier Feldenkrais. Pendant 3 heures, il est possible de découvrir ou d'approfondir la pratique de la Méthode Feldenkrais™ autour d'un thème.

Pendant les périodes de confinement les cours continuent en visioconférence et/ou en audio.

TARIFS :

1 séance : 8€

Forfait 10 séances : 70€

Séance découverte : gratuite

CONTACTS :

mail : jordanne.feldenkrais@gmail.com

site : jordannefeldenkrais.fr

tél : 06 42 50 74 75



Multiservices

Tous travaux du bâtiment
Petits bricolages
Espaces verts
Etc...

Jean-Luc LAVERGNE

55, rue Pierre Moussarie
15130 SAINT-SIMON
Port. 06 61 01 90 95
Tél H.R. 04 71 47 10 60

Sarl.PROP'NET
Entreprise de nettoyage

Le Noan Bertrand

Pour professionnels
et particuliers

27, rue Pierre Moussarie
15130 St-Simon
04 71 47 11 19
06 47 90 58 84

propnet@outlook.fr

Le Crédit Agricole Centre France

Partenaire
de la vie locale

CAF
CENTRE FRANCE
Banque, Assurance, Investissement

N° Vert 08 000 400 000

www.ca-centrefrance.com

Vie associative

GYM

Cette année, l'Association compte une vingtaine d'inscriptions avec une fréquentation de 15 à 20 personnes par cours, malgré cette période difficile.

La cotisation annuelle s'élève à 110 € pour 2 cours par semaine, le lundi et le jeudi de 19h30 à 20h30 à la salle polyvalente de St-Simon.

Notre monitrice diplômée, Marie ONNO, anime des cours variés, dynamiques et enthousiastes (échauffement, renforcement musculaire, gainage, steps, travail avec haltères)

Il est toujours possible de nous rejoindre en cours d'année.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

Christine PRADIER (Présidente) : 06 89 87 43 76

Martine DEBLADIS (Trésorière) : 04 71 47 13 22

Caroline BOUSQUET (Secrétaire) : 06 84 97 68 53



YOGA

Le Yoga a encore du succès cette année à St Simon : 25 inscriptions en septembre, même si le nombre d'adhérent(e)s a dû être limité à cause de la crise sanitaire.

Les cours se déroulent à la salle polyvalente tous les mardis de 19h30 à 20h45 avec une moyenne de 20 personnes.

Le Yoga, c'est la pratique de postures d'assouplissement, d'écoute de son corps et de la recherche de bien être physique et mental.

Caroline GUIBERT est passionnée et transmet son savoir et son professionnalisme dans la bonne humeur.



POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

Caroline GUIBERT : 06 84 23 93 74



JORDANNE RANDO LOISIRS

MARS BLEU - LES RANDOS BLEUES ORGANISÉES DANS LE CADRE DE MARS BLEU, MOIS DE LUTTE CONTRE LE CANCER DU CÔLON SE SONT DÉROULÉES LE 8 MARS 2020 À PARTIR DE L'AIRE DE LOISIRS DU PONTAIL.

Sous un temps très clément et malgré l'annonce d'un prochain confinement près de 400 participants ont participé aux différentes randonnées organisées par les bénévoles de Jordanne Rando loisirs.

Les randonneurs à pied, à VTT ou en mode trail ont pu sur plusieurs circuits découvrir la commune de Saint-Simon.

La journée fut agréable et cette bonne participation nous permet de remettre la somme de 3000 € à la Ligue contre le cancer.

Il est à souligner l'excellente initiative de Florent Fournier, gérant de l'épicerie de la Jordanne qui en organisant une tombola la semaine précédant les randos bleues a pu récolter la somme de 500 € qui est venue compléter les 3000 € des engagements.

CE FUT DONC UN CHÈQUE DE 3500 € QUI A ÉTÉ REMIS À LA LIGUE CONTRE LE CANCER CANTAL.

Un grand merci aux bénévoles, de Jordanne Rando Loisirs, de la Ligue contre le cancer, des associations de Saint-Simon, à nos différents sponsors, à la commune de Saint-Simon pour son aide logistique et bien sûr, aux randonneurs qui nous permettent à notre échelle de participer à la lutte contre le cancer du côlon.

Les membres de Jordanne Rando Loisirs sont prêts à organiser la 5ème édition des Randos Bleues en mars 2021, mais bien sûr cela ne pourra se faire qu'en fonction de la situation de la crise sanitaire et de l'évolution de la pandémie.

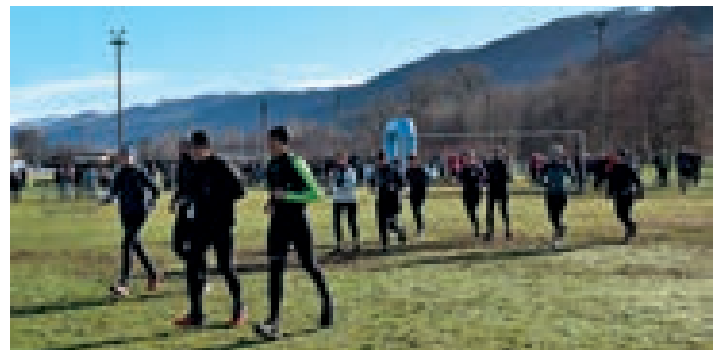


La décision d'organiser se prendra début Février.

En raison des confinements, l'association Jordanne Rando Loisirs n'a pu faire son assemblée générale annuelle. Celle-ci devrait avoir lieu dès que le confinement sera terminé.

Un projet nous tient à cœur d'organiser une ou deux fois par mois des randonnées à pied ou VTT sur la commune ouvertes à tous.

Les personnes intéressées pourront se faire connaître lors de l'assemblée générale.



Contact : jordannerandoloisirs@gmail.com

Facebook : Jordanne Rando Loisirs



RACING CLUB SAINT-SIMON

LES RUGBYMEN RETROUVENT LA FEDERALE TROIS.

Malgré une saison qui n'a malheureusement pas pu aller à son terme, pour cause de Covid19, le millésime 2019/2020 aurait été encore un grand cru avec 4 équipes du club qualifiées. Dommage, le meilleur restait à venir avec l'engouement et la passion générés par les phases finales, aussi c'est un sentiment de frustration qui prédomine avec l'arrêt prématuré des compétitions début mars.

L'équipe fanion promue :

Les seniors coachés par Géraud Seyrolle, Jérôme Beffrieu, Thomas Fargues et Yann Lavaurs ont terminé second derrière Moulins et devant Mauriac et Brioude qui étaient les autres qualifiés. La montée qui devait se jouer sur le pré a été tout de même validée suite à la défection d'un premier de poule, l'entente Chateauneuf - St Marcel. Le club a répondu favorablement à la proposition de la FFR pour évoluer en Fédérale Trois.

L'équipe B classée 3ème derrière Beaumont et Brioude et devant Moulins 4ème qualifié était encore en lice pour défendre le titre acquis la saison passée.

Les féminines coachées par David Rouchouze, Julien Lavergne, Mathieu Delterme et Arthur Ribes ont réalisé un superbe parcours en terminant leader avec une seule défaite au compteur.



Les « Blacks Simones » un groupe motivé.

Les juniors de Ludo Monier, Frank Sabas et Thomas Jouvente après une phase de brassage honorable ont dominé la seconde phase sans connaître la défaite avant l'arrêt de la compétition.

Les cadets en entente avec St Paul des Landes ont disputé le championnat à 10 mais en étant intégrés avec les équipes à 15. Les protégés de Géraud Maury, Patrice Falies et Pierrick Neveu ont pu, contrairement à la saison passée, disputer beaucoup de matchs ce qui leur a permis d'effectuer une remarquable progression.



L'école de rugby de Jean-Louis Ols et Eric Raoux a effectué une saison satisfaisante, mais qui a été arrêtée trop tôt, avant de disputer les tournois du printemps et surtout, a subi l'annulation du tournoi des « Ptits Blacks », événement majeur de la fin de saison.

L'extra-sportif a également été fortement impacté, avec l'annulation de plusieurs manifestations qui va peser sur les finances du club. La fête prévue pour les quarante ans du club a été également reportée.

Cette nouvelle saison, qui s'annonçait passionnante avec de superbes affiches au stade du Pontail face à des clubs de renom tels que Decazeville, Figeac et Sainte-Foy-La-Grande ou des derbys engagés contre Saint-Cernin, Argentat et Lacapelle-Marival, a été une nouvelle fois stoppée prématurément.

Le bel élan de l'école de rugby qui connaît cette année une forte progression de ses effectifs a été freiné, mais les « Ptits Blacks » sont impatients de pouvoir retrouver au plus vite leur terrain de jeu.

Les retardataires peuvent encore contacter Eric au 06 38 16 72 71.



Hommage à Gaby pour sa dernière au Pontail.

Les présidents Michel Djilali et Pierre Salles et l'ensemble du club vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année et surtout la santé dans cette période délicate. Nous vous donnons rendez-vous très vite autour de la main courante du Pontail où nous avons hâte de partager ensemble quelques bons moments de convivialité.

Prenez soins de vous et de vos proches.



La relève se prépare avec les juniors du RC.

Vie associative

JORDANNE FOOTBALL CLUB

SENIORS : DEMI-SAISON, MAIS ENTIÈRE SATISFACTION...



Poursuivant sur la bonne dynamique de la saison précédente, le groupe Senior avait parfaitement entamé sa saison 2019-2020, avec un effectif évoluant positivement. Un groupe formé de joueurs aguerris issus du club ou nouveaux licenciés, bien renforcé par

plusieurs jeunes de qualité.

L'arrivée du virus mettant un terme à cette saison, les bons résultats de l'équipe 1 en première partie de championnat lui ont permis de terminer à la première place et d'accéder pour la deuxième année consécutive en division supérieure. Quant à l'équipe réserve, elle a fini son demi-championnat en milieu de classement.



Pour cette nouvelle saison 2020-2021 le club s'est de nouveau étoffé avec plusieurs joueurs, mais également au niveau de l'encadrement avec l'arrivée de Christian Fabre qui apporte toute son expérience aux côtés de Gérard Rongier coach du groupe 1, le groupe 2 étant lui managé par le duo Yann Berger - Sofiane Sebti.



Après une bonne préparation, mais quelques premiers résultats en dents de scie les deux équipes sont en cette fin 2020 classées dans le ventre mou de leurs championnats une nouvelle fois mis à l'arrêt ... à suivre...

ÉCOLE DE FOOT : DES JEUNES POUSSÉS MOTIVÉES...



En subissant dès le mois de Mars les restrictions dues à la «Covid», l'ensemble des jeunes joueurs du club a malheureusement été privé de ballon rond durant toute la fin de saison dernière. Une période qui en temps normal est très dense pour l'École de Foot notamment avec de nombreux tournois.

Cet arrêt prématuré n'a apparemment pas stoppé la motivation des jeunes puisque pour 2020-21, un nombre croissant de licenciés a rejoint les rangs du club à l'intersaison. Jordanne FC présente pour le «foot-animation» les catégories allant (dès 5 ans) de U6 à U11, puis en «foot compétition» deux équipes en catégorie U13, un effectif U15 moins conséquent et en entente pour une équipe avec le club du GVA, ainsi que la création d'une équipe U18.



Le groupe d'éducateurs, cette saison chapoté par Sébastien Roche espère évidemment que la suite de la saison sera signe d'une reprise active du football pour nos «petits verts».

BORDS DE JORDANNE...

Avec une année 2020 perturbée où la seule satisfaction sportive a été la montée de l'équipe Senior 1, et ne pouvant organiser aucune manifestation, le club n'est pas pour autant resté inactif.

Dès la sortie de confinement au printemps les nombreux bénévoles du JFC ont mis en œuvre leurs compétences dans plusieurs corps de métiers, avec le renfort de quelques amis du club afin d'ériger un projet qui leur tenait à cœur. Le local du club est né.

Sur le bord du terrain d'entraînement de Saint-Simon ce lieu et les divers aménagements alentours permettent désormais d'accueillir licenciés, parents ou autres clubs dans de meilleures conditions.



Le club remercie toutes les personnes, entreprises, collectivités qui ont œuvré à la réalisation de ce projet, sans oublier les municipalités et les sponsors qui accompagnent régulièrement le Jordanne FC.

En espérant vous accueillir sur le bord des terrains, l'ensemble du club vous présente ses meilleurs vœux pour 2021...



AMICALE DES PARENTS D'ÉLÈVES

Chers Saint-Simoniens, chères Saint-Simoniennes,

Nous avons tous vécu une année 2020 particulière qui nous a obligés à bouleverser notre mode de vie et notre quotidien. Pour nous aussi, Amicale des Parents d'Élèves, l'année a été difficile. Nous avons dû interrompre nombreuses de nos manifestations. Mais nous l'avons fait pour contribuer à préserver la santé de tous. Nous espérons, en cette nouvelle année qui commence, pouvoir reprendre nos actions petit à petit.

Nous vous rappelons le but de l'APE : nous finançons les transports et sorties loisirs, sportives et culturelles des élèves de notre si belle école ; mais aussi divers achats de matériels et jeux pour distraire nos chers enfants après leurs moments de travail.

Pour cela, nous organisons tout au long de l'année nombreux événements dans la joie et la bonne humeur. Compte tenu de la situation incertaine, nous ne pouvons vous communiquer les dates de nos manifestations prochaines. Mais soyez en sûr, nous n'oublierons pas de vous tenir informés dès que la situation le permettra.

Nous avons pour habitude d'organiser un concours de belote, un quinzaine, une vente d'objets personnalisés par les enfants, le carnaval, un concours de pétanque, un vide grenier et enfin la fête de l'école.

Nous remercions chaleureusement Mme le maire et ses conseillers, les maîtres et maîtresses et les employés communaux. Aussi, les commerçants et artisans de la commune et des environs. Les autres associations de la commune pour leurs collaborations. Et enfin les parents et amis d'élèves qui, dans l'ombre ou la lumière, nous apportent une aide précieuse.

En attendant de se retrouver dans des moments plus festifs, nous vous souhaitons nos plus beaux vœux pour l'année 2021.



À bientôt.

Jessica, Delphine, Camille, Karine, Marilyne et Emmanuelle.

ASSOCIATION AMICALE DE LAS CALM'S D'EN DOUNO

LE CORONAVIRUS PLANANT AU-DESSUS DE NOS TÊTES, AUCUNE MANIFESTATION N'A EU LIEU SUR LA COMMUNE CET ÉTÉ.

Et notre Association, l'Amicale de las Calm's d'en Douno (Amicale des Camps de Saint Jean de Dône pour ceux qui ne comprennent pas le patois), a donc annulé son traditionnel méchoui qui devait avoir lieu le 21 Juin 2020.

Cependant, notre Président Daniel, les membres du bureau et tous les bénévoles de notre Association voulons rendre hommage à un homme exceptionnel qui nous a quitté, cet automne, à l'aube de ses soixante-dix ans.

Cet homme impliqué dans beaucoup de domaines avait un rôle primordial dans notre Association car c'est lui qui orchestrait la préparation des agneaux : il préparait chaque année la sauce dont lui seul avait la recette et veillait avec attention, pendant des heures, à la cuisson des agneaux avant de procéder à la découpe de ces derniers.

Présent au sein du village, de la Commune, personne de référence sur qui on pouvait compter, Jean-Pierre laisse un grand vide à Saint-Jean-de-Dône et sa présence nous manque au quotidien.

Sa droiture, son honnêteté et sa justesse faisaient de Jean-Pierre un homme de valeur.

Son fort caractère, sa personnalité marquante et son franc-parler resteront à jamais dans nos mémoires.

Jean-Pierre aimait sa famille, ses amis, son terroir... il aimait tout simplement la vie et les gens.

Nous continuerons, ici, à Saint-Jean-de-Dône de parler de toi pour te faire exister.

Au revoir Jean-Pierre
Et merci pour tout...



DON DU SANG

Dates des prochaines collectes prévues en 2021 à la salle polyvalente de SAINT-SIMON :

Vendredi 5 février de 16h à 19h

Jeudi 1^{er} Juillet de 16h à 19h

Mardi 31 août de 16h à 19h

Merci de votre soutien.

Vie associative

ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS ENVIRONNEMENTAUX DE LA COMMUNES DE ST SIMON

En 2020, l'association n'a pas eu à déplorer des nuisances olfactives provenant de l'usine LALLEMAND, à l'exception de quelques séquences brèves et sporadiques.

Il semblerait que suite à notre action, les travaux entrepris par la société LALLEMAND sur l'unité d'évapoconcentration aient permis de réduire efficacement ces nuisances.

En ce qui concerne les nuisances sonores, celles-ci sont soumises à une réglementation dont l'application relève de la compétence des services de l'Etat.



ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE

L'ASSOCIATION COMPTE 54 SOCIÉTAIRES. CE NOMBRE EST EN DIMINUTION PAR RAPPORT AUX ANNÉES PRÉCÉDENTES, DU FAIT DU DÉPART DE JEUNES PARTIS TRAVAILLER AILLEURS, D'ANCIENS QUI NE PRENNENT PLUS LEUR PERMIS ET CEUX QUI MALHEUREUSEMENT NOUS ONT QUITTÉS.

A l'heure où nous écrivons, il a été prélevé **14 sangliers**, une espèce qui prolifère d'année en année sur notre commune. Ces animaux ont été partagés entre les agriculteurs ayant supporté les dégâts occasionnés par ces derniers et les chasseurs présents aux battues.

Cette année a aussi été marquée par une prolifération de corvidés qui a détruit pas mal de semis de maïs et de blés d'hiver et a engendré des frais supplémentaires pour refaire des semis (de 300 à 1000 euros).

Faisons donc un effort pour réguler cette espèce car pour beaucoup d'entre nous, si le monde agricole ferme ses portes, fini la pratique de notre passion.

Nous en profitons pour remercier le monde agricole qui nous accueille gratuitement sur ses terrains.

Plan de chasse attribué par la DDT :

12 chevreuils : à ce jour nous avons prélevé **6 animaux.**

Le printemps et l'été passés il a été trouvé des chevreuils amaigris, agonissant ou morts, couverts de tiques. Nous les avons fait analyser : résultat équivalent à la maladie de Lyme. Nous pensons aussi à un problème de consanguinité car parmi les six prélevés, un avait les pattes blanches.

N'étant pas convaincus que cette espèce était en sur-nombre sur notre commune nous avons décidé d'effectuer un comptage afin d'exécuter ou pas le plan de chasse.

A ce jour, ce comptage n'est pas encore terminé.

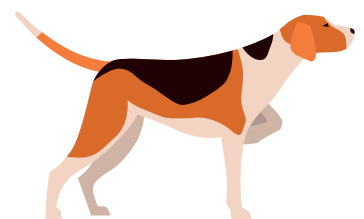
1 cerf : un bracelet nous a été attribué car nous sommes en zone blanche. (Présence du cerf indésirable).



Lièvre : population correcte sur une bonne partie de la commune. Par contre, ceci n'est plus le cas sur le versant ubac de la commune. Cinq couples de lièvres reproducteurs ont été lâchés après la fermeture de l'espèce pour essayer de repeupler le secteur.

Faisans perdreaux : essayant de réintroduire ces oiseaux depuis plusieurs années, le résultat est moyen car une infime partie a été prélevée par la chasse. Par contre, il a été trouvé beaucoup d'oiseaux mangés par les prédateurs. Vous nous direz c'est la nature.

Tous nos vœux pour 2021 !



AD CARROSSERIE CANTOURNET

101, avenue du Général Lederc
15000 AURILLAC

Tel. 04 71 48 04 00
Fax 04 71 64 29 84

contact@carrosseriecantournet.fr
www.carrosserie-cantournet.fr

MEUBLERIES
ALUMINIUM - PVC - BOIS
FABRICATION - POSE
VOILETS ROULANTS
CLORONS BOCHES

MAZE ET FILS

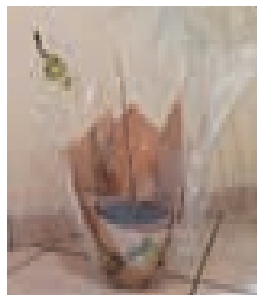
108, Avenue de Corthe
15000 AURILLAC
Tel : 04 71 63 46 47
Fax : 04 71 63 50 46
accueil@meublerie-maze.fr

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) EST UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC COMMUNAL (EPC), INTÉGRÉ AU SEIN DE LA MAIRIE MAIS INDÉPENDANT, SES ATTRIBUTIONS SONT NOMBREUSES. PROMOTEUR DE L'ACTION SOCIALE LOCALE, LE CCAS ANIME DES ACTIONS SOCIALES À DESTINATION DE TOUTE LA POPULATION ET PEUT ÊTRE SOLlicitÉ POUR L'OCTROI D'AIDE SOCIALE.

Traditionnellement, le CCAS organisait le repas des aînés et la distribution des colis aux personnes âgées de la commune. Depuis 2016 le CCAS de St Simon s'est aussi tourné vers les jeunes en organisant la chasse aux œufs de Pâques.

Depuis les dernières élections, l'équipe du CCAS s'est renouvelée et la volonté d'organiser des événements pour toute la population a de nouveau été affirmée.

Ainsi, en plus des actions déjà organisées, le CCAS offrira, à tous les nouveaux nés un tilleul, symbole de notre commune. Ce présent pourra être remis lors d'un moment de convivialité qui sera probablement organisé en novembre, mois idéal pour les plantations. A terme, nous espérons pouvoir utiliser la semence de notre Sully pour offrir des « bébés Sully ». Dès cette année nous avons pu offrir un tilleul aux 8 enfants nés entre novembre 2019 et novembre 2020. En raison des mesures sanitaires, nous avons rencontré les enfants à leur domicile.



Les membres du CCAS réfléchissent également à l'organisation d'une journée pour les familles. Cette journée serait l'occasion de faire découvrir la commune de façon ludique aux jeunes et moins jeunes, à partir d'un parcours photo. La réflexion n'est pas suffisamment aboutie pour vous en dire plus mais nous communiquerons sur cet événement dès que possible !

Il va s'en dire que ces manifestations ne pourront être organisées que si la situation sanitaire s'améliore. Nous espérons que 2021 sera plus clémente et que nous pourrons vous retrouver aux repas des aînés, à la chasse aux œufs

Cette année le repas des aînés n'a pas eu lieu du fait de la crise sanitaire, un colis a donc été offert à tous les habitants de plus de 80 ans. Les membres du CCAS ont assuré la distribution de 96 colis à des personnes vivant à domicile et à 16 personnes vivant en maison de retraite ou hospitalisées.

Les membres du CCAS :

Nathalie GARDES, Véronique SALESSES, Laurent RAOUX, Audrey SEBTI, Evelyne RIGAL, Danièle GAILLAC, Marie-Thérèse LESCURE, Geneviève FABRE, Josette SALAT, Jacky NERVE, Suzanne MAYENOBE

Merci aux anciens membres du CCAS pour leur investissement.



LE CCAS EST PARTENAIRE ET FINANCEUR DE 2 STRUCTURES À VOCATION SOCIALE : LE CLIC (CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION) ET L'ÉPICERIE SOCIALE. DE PLUS LE CCAS PARTICIPE AU FINANCEMENT DU FONDS DE SOLIDARITÉ LOGEMENT.

Le **CLIC** est un lieu unique d'accueil, d'écoute, d'information, d'orientation à disposition des plus de 60 ans et de leur entourage. Il prend en compte, tous les éléments de la vie quotidienne : soins, accompagnement, environnement, vie sociale.



Il a pour objectif d'améliorer l'information pour les personnes âgées, les retraités et leur entourage concernant le maintien à domicile, de promouvoir et de coordonner les aides et services qui peuvent contribuer à améliorer leurs conditions de vie.

Pour cela, le CLIC met en relation l'ensemble des intervenants pour le maintien à domicile (santé, social, établissements et autres services). Cette coordination permet de faciliter la résolution des situations complexes et/ou urgentes grâce à des interventions de proximité.

En cas de besoin vous pouvez contacter des professionnels qui seront à votre écoute. Ce service est gratuit pour tous les habitants de la commune du fait du financement du CCAS pour cette prestation.

Leurs coordonnées : 6 rue Eloy Chapsal 15000 AURILLAC – 04 71 62 88 95 – Accueil du public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

L'**épicerie sociale** apporte une aide à des personnes en difficultés momentanées : accident de la vie, maladie, séparation entraînant un déséquilibre budgétaire sur du court ou moyen terme. L'achat de produits alimentaires et de produits d'hygiène, à un coût réduit, permet aux usagers de régler, avec la somme épargnée, des factures ou de combler un découvert bancaire. L'accès à l'épicerie est très réglementé : jour et heure sur rendez-vous en présence d'un travailleur social. Ce service propose une solution éducative rompant avec l'assistanat, la démarche est volontaire et limitée dans le temps (de 3 mois à un an).



Pour en bénéficier les personnes doivent constituer une demande auprès de l'assistante sociale intervenant sur la commune en contactant le conseil Départemental au **04 71 46 20 35**.

Ce service peut répondre à la demande d'une quarantaine de famille en même temps. Un dossier peut être sur liste d'attente.

Le **FSL** est une commission gérée par le Conseil Départemental pour venir en aide, en fonction d'un barème, aux personnes rencontrant des difficultés pour régler ces loyers et charges afférentes : énergie, eau, assurance... Comme pour l'épicerie sociale pour en bénéficier le rendez-vous est à prendre auprès de l'assistante sociale du Conseil Départemental intervenant sur la commune au **04 71 46 20 35**.



CABA

LA CABA AU SERVICE DES HABITANTS

DANS LE CADRE DE SES COMPÉTENCES, LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BASSIN D'AURILLAC GÈRE DES DOSSIERS STRUCTURANTS ET DES GRANDS SERVICES PUBLICS DU QUOTIDIEN. VOICI UN PANORAMA DES PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES SUR VOTRE COMMUNE EN 2020*.



Eau

- 644 abonnés (à octobre 2020)
- 11 interventions chez les particuliers (réparations avant compteur, renouvellements de compteurs équipés d'un module radio pour la relève à distance)



Assainissement

- 394 abonnés au réseau collectif (à octobre 2020)
- 220 foyers équipés d'un système d'assainissement non collectif (ANC) (à octobre 2020)
- 1 dossier instruit pour des systèmes d'ANC

Chaque abonné est responsable de son compteur d'eau, de son réseau privé et du contrôle de sa consommation. Infos, conseils : régie de l'eau, 04 71 46 86 38 / SPANC, 04 71 46 87 38 / urgence : 04 71 46 48 60.

Environnement

- 4 Points d'Apport Volontaire (emballages, journaux/magazines, verre) au centre commercial, à la cité Moussarie, à Beillac, à Saint-Jean-de-Dône et 3 colonnes à verre à Lasvergne, Lestrade et Boussac
- 1 nouveau participant, à octobre 2020, à l'opération « compostage individuel » (mise à disposition de composteurs en bois, accompagnement dans la démarche)
- accès aux déchetteries de l'Yser (Aurillac) et des Quatre-Chemins (Naucelles) gratuit pour les particuliers



Une question sur le tri ? Consultez le site www.caba.fr ou la réglette du tri réalisée par la CABA. Service Environnement : 04 71 46 86 30.

*entre le 1er novembre 2019 et le 31 octobre 2020

Transports



- liaison Mandailles-Saint-Julien > Saint-Cirgues-de-Jordanne > Lascelles > Velzic > Saint-Simon > Aurillac par la ligne G (régulière ou en Transport A la Demande)
- 13 abonnés annuels au réseau de bus domiciliés sur la commune (à octobre 2020)
- 14 enfants bénéficiaires du ramassage scolaire

Stabus, 3 av. Gambetta à Aurillac, 04 71 48 53 00, www.stabus.fr.
Suivez votre bus en temps réel et achetez votre titre de transport (hors gamme solidaire) sur l'application MyBus.

Urbanisme & Habitat



- 41 autorisations d'urbanisme instruites par le service ADS (24 déclarations préalables, 10 permis de construire, 5 certificats d'urbanisme opérationnels, 2 permis d'aménager)
- 4 dossiers financés (7 523 €) dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH – rens. SOLIHA Cantal, 04 71 48 32 00) (entre le 1er janvier et le 1er novembre 2020)

ASSAINISSEMENT : TOUS ACTEURS !

LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA STATION D'ÉPURATION DE SOULEYRIE DÉBUTENT. CE CHANTIER D'ENVERGURE PORTÉ PAR LA CABA DOIT PERMETTRE LA MODERNISATION DES OUVRAGES, L'AUGMENTATION DE LA CAPACITÉ DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES ET LA PRODUCTION DE BIOMÉTHANE QUI ALIMENTERA LE RÉSEAU GRDF.

Le coût de l'opération est estimé à 40 M€ (y compris le chantier de l'ovoïde Pupilles/Volontaires réalisé en 2017 et 2018), financés avec les soutiens de l'agence de l'eau Adour Garonne et du Département. Des aides ont aussi été sollicitées auprès de l'ADEME et de la Région.

Cette opération est la plus conséquente, financièrement, que l'intercommunalité ait portée depuis sa création. La station d'épuration de Souleyrie, la plus importante du département, traite les eaux usées des habitants d'Aurillac, Arpajon-sur-Cère, Giou-de-Mamou et, en partie, de Vézac. La continuité du traitement des eaux sera assurée durant toute la durée du chantier, jusqu'en

Plus d'infos : caba.fr

• Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi-H) et le Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) sont consultables en ligne sur caba.fr

Service Urbanisme : 17 place de la Paix, 15000 Aurillac - 04 71 45 60 14 - plui@caba.fr - permanences mardi de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 17 h, jeudi de 8h30 à 12 h, sur rdv les autres jours. Documents d'urbanisme consultables sur www.caba.fr.

Grands équipements

Médiathèque (gratuit pour les habitants de la CABA), Centre Aquatique, Stade Jean-Alric et stade d'athlétisme Marie-José Pérec, Prisme, Aéroport, Epicentre, Plantelière, Bouldrome, Chaudron, Parapluie, Rocher de Carlat, Puech des Ouilhes, Gorges de la Jordanne, Plantelière, Station de pleine nature... : retrouvez toute l'actu des grands équipements de la CABA sur le site www.caba.fr.

Contact CABA :

Siège : 3 place des Carmes, 04 71 46 86 30

Urgence Eau/Assainissement (hors heures de bureau) : 04 71 46 48 60

Page facebook : www.facebook.com/caba.official

Rappel des bons gestes à adopter :

Quel que soit le dispositif d'assainissement (collectif ou individuel) auquel votre habitation est raccordée, vous êtes acteur de son bon fonctionnement.

Ainsi, il est interdit de déverser dans les réseaux :

- les lingettes et serviettes hygiéniques ;
- les huiles (usagées ou non) et les graisses ;
- les produits chimiques ou pétroliers (essences, white spirit, produits phytosanitaires, peinture, vernis...);
- l'effluent des fosses septiques ;
- la laitance de béton, mortiers, sables, terre ;
- les eaux de vidange des piscines dans un réseau séparatif d'eaux usées ;
- les ordures ménagères brutes ou broyées ;
- le sang et les déchets d'origine animale.



Auvergne Collectivités VENTE
Solutions d'hygiène depuis 1974 !
ONIflisk Sanitvap
auvergne COLLECTIVITÉS
CNC d'AUVERGNE - 15130 PÉREZ
04 71 41 12 61 - www.auvergnecollectivites.fr

CATHY COIFFURE
Coiffure mixte
Hommes
Femmes
Enfants
Centre Commercial - 15130 ST SIMON - Tél. 04 71 47 13 78

DES AIDES POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

PROPRIÉTAIRES, PROFITEZ D'AIDES FINANCIÈRES POUR CONDUIRE DES TRAVAUX DANS VOTRE LOGEMENT ! LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BASSIN D'AURILLAC (CABA) A MIS EN ŒUVRE POUR LA PÉRIODE 2017-2021 UNE NOUVELLE OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH) POUR AIDER LES PROPRIÉTAIRES QUI FONT RÉALISER DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION DE LEUR RÉSIDENCE PRINCIPALE OU DE LEUR LOGEMENT LOCATIF. DES SUBVENTIONS SONT ACCORDÉES, SOUS CONDITIONS, PAR L'ANAH ET LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION. DEPUIS 2017, 600 LOGEMENTS ONT BÉNÉFICIÉ DES CES AIDES À L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT.

Les travaux doivent être réalisés par des entreprises du Bâtiment. Les améliorations aidées concernent en priorité les travaux d'isolation/ chauffage, adaptation du logement au handicap ou au vieillissement (douche italienne, monte-escalier, plan incliné...), des travaux de sécurité salubrité ou de remise en état d'un logement dégradé.

Afin de conseiller et d'accompagner les propriétaires dans leurs projets et leurs démarches, la CABA a confié l'animation et le suivi de cette action à Soliha Cantal. N'hésitez pas à les consulter : **c'est gratuit !**



La **CABA** soutient
l'**AMÉLIORATION** de l'**HABITAT**

7,5 M€ d'aides mobilisées

Réhabilitation
Economies d'énergie
Adaptation du logement

SOLIHA CANTAL 04 71 48 32 00
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT cantal.soliha.fr

avec le soutien de

Renseignements Soliha Cantal :

9 avenue Aristide Briand à AURILLAC : du mardi au vendredi, 9 h-12 h, 14 h-17 h (16 h le vendredi) – *sur rendez-vous pendant la crise sanitaire ;*

tél. : 04 71 48 32 00 (jusqu'à 16h30, 16 h le vendredi)

mail : cantal@soliha.fr.

MERCIER Patrice
Artisan Plaquiste

Travaux plafonds - Cloisons sèche -
Isolation thermique et phonique -
Jointes placo - Aménagement de
combles - Peinture - Fossé de
manutention

34 rue des Terres Blanches
15 130 Saint Simon
06 75 56 53 26
mercier.patrice@bbox.fr

Coiffure
à Domicile

Joelle Cambon

3 lot. les Sources 15130 S-Simon
04 71 47 13 25 06 82 92 08 94

S.A.R.L GAUDY

CHAUFFAGE - SANITAIRE
ÉNERGIES RENOUVELABLES

ROUTE DES CAMPANES
15590 VELZIG

TEL : 04.71.47.93.62
PORT : 06.84.00.59.73

SIRET : 518 094 859 00015 - APE : 43224

SARL DJILALI

COUVERTURE - ZINGUERIE - BARDAGE
LAUZE / ARDOISE - VELUX
ÉTANCHEITE - ISOLATION

30 rue Jacques Prévert, 15000 Aurillac
04 71 48 89 85

MODERNISATION DU SITE DE L'YSER !

LA CABA A LANCÉ MI-2019 LA RESTRUCTURATION DU SITE DE L'YSER, NOTAMMENT DE SA DÉCHETTERIE QUI ENREGISTRE PLUS DE 7 000 PASSAGES PAR MOIS ET QUELQUE 8 500 TONNES DE DÉCHETS COLLECTÉS PAR AN. CETTE OPÉRATION S'INSCRIT DANS LES OBJECTIFS DE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET D'OPTIMISATION DES COLLECTES EN FAVORISANT LE TRI, LE RÉEMPLOI ET LA VALORISATION ; MAIS ÉGALEMENT DANS LE CADRE DU CONTRAT DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE SIGNÉ PAR LES INTERCOMMUNALITÉS DU TERRITOIRE (BASSIN D'AURILLAC, CHÂTAIGNERAIE ET CÈRE ET GOUL) AVEC L'ÉTAT ET DES ACTEURS PUBLICS ET PRIVÉS.

Accueil de nouveaux matériaux

L'Yser accueillera désormais les déchets diffus spécifiques (issus de l'entretien, du bricolage, du jardinage) mais aussi les déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E). Dans les mois à venir s'ajoutera aussi une filière « mobilier » ! Les anciens meubles, les matelas,... pourront ainsi être déposés dans une benne spécifique et non plus avec les encombrants. De nouveaux quais ont été aménagés pour leur dépôt en 2021. En outre, sur aiguillage du gardien, un espace de stockage et de réemploi sera alloué pour accueillir les objets qui pourront être remis en état et réemployés par les acteurs de l'économie sociale et solidaire qui auront conventionné avec la CABA.

Grâce à un sens de circulation entièrement revu, tous les usagers de la déchetterie vont être orientés par le gardien dès l'entrée sur le site. L'accès se fera en sens unique via une entrée et une sortie distinctes, ce qui facilitera la circulation autour des quais de déchargement. En plus de l'agrandissement de la déchetterie, le projet prévoit la modernisation d'une partie du centre de pré-tri et la création d'un garage pour les 8 polybennes.

Un chantier d'une année !

Débutés en septembre 2019, les travaux ont tout d'abord été consacrés à la création des deux bassins de rétention d'eaux de ruissellements situés à chaque extrémité du bâtiment avant de laisser place à l'extension du Centre de pré-tri. En début d'année 2020, ce sont les fondations et la réalisation de mur de soutènement des deux nouveaux quais qui ont débuté, et une rampe d'accès du bas de la déchetterie vers la partie haute des quais a été créée. Le printemps a permis l'installation du local d'accueil mais également la reprise des locaux existants, la pose des systèmes de protection et de sécurisation des quais. A la rentrée ce sont les enrobés qui ont été réalisés ainsi que l'aménagement des nouveaux espaces (locaux du personnel, zone d'accueil des nouveaux déchets).

Le nouveau pont bascule a, lui, été installé en novembre. La fin du chantier est prévu courant janvier.

Le projet d'un coût estimé à 2,3 M€ reçoit le soutien de l'Etat à hauteur de 1,5 M€, ainsi que du Département à hauteur de 340 000 €.

Rappel des déchets à apporter en déchetterie

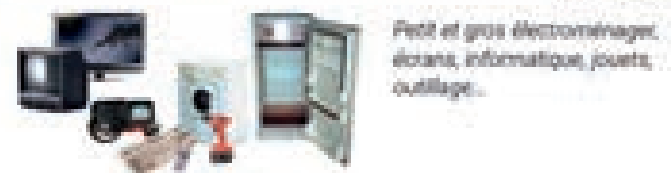
Textiles : je dépose vêtements, chaussures, linge de maison, maroquinerie, jouets en tissu, peluches... dans les colonnes du Relais 48, disposées dans les déchetteries et sur l'ensemble du territoire de la CABA.

Les textiles en bon état peuvent aussi être apportés directement aux associations humanitaires (Emmaüs, Secours Populaire, Fring'aide...).

Je dépose en déchetterie...



Les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (D3E)



Les Déchets Diffus des Ménages (DDM)



Médicaments : je les rapporte dans ma pharmacie.

Pour rappel, l'accès aux déchetteries de l'Yser et des Quatre-Chemins est gratuit pour les habitants de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac.

RÉDUIRE SES DÉCHETS... DIRECTEMENT À LA SOURCE !

30% des déchets de la maison et du jardin sont compostables, ce qui permet de recycler et de réduire d'autant les déchets collectés et traités. De plus, le compostage permet de réaliser soi-même un amendement de qualité pour vos plantations.

Pour participer à l'opération Compostage de la CABA, il vous suffit de prendre contact avec le service Environnement ou vous pré-inscrire via notre formulaire en ligne le site internet : www.caba.fr. Après avoir signé la charte du compostage, un « bio-seau » (seau réservé aux déchets à composter) et un « Guide du compostage » vous sont remis à votre inscription. Si vous le souhaitez, la CABA met à votre disposition deux types de composteurs.



Annie Delrieu - Philippe Fabre

Vos conseillers départementaux

Canton de Vic-sur-Cère

adelrieu@cantal.fr / pfabre@cantal.fr

04 71 46 22 56

Le Conseil départemental aux côtés de Saint Simon c'est :

- **La participation aux projets de la commune** via notamment le Fonds Cantal Solidaire qui a permis en 2020 de financer l'aménagement de voirie du hameau de Oyez à hauteur de 10 000€.

- **L'accompagnement financier des associations** de votre commune via le Fonds Cantal Animation.

- **Un soutien aux agriculteurs** grâce au programme d'actions en faveur de l'agriculture dans le cadre du pacte régional pour le Cantal signé avec Laurent Wauquiez, Président de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

- **Un entretien régulier des axes routiers** en particulier dans le domaine du déneigement.

Des actions concrètes du Conseil départemental :

Pour vos familles



Pour vos enfants



Chaque jour à vos côtés

cantal
MON DÉPARTEMENT

LISTE DES ENTREPRISES

VOICI LA LISTE DES ENTREPRISES PRÉSENTES SUR LA COMMUNE, SI CERTAINES ENTREPRISES NE SONT PAS MENTIONNÉES, MERCI DE VOUS FAIRE CONNAÎTRE À LA MAIRIE POUR LE PROCHAIN NUMÉRO DU ST SIMONIEN.

Epiciers :

• ÉPICERIE DE LA JORDANNE - Vival - Supérette - Pain- Produits régionaux - Presse - Gaz - Café

18 promenade Gerbert 15130 SAINT-SIMON

04 71 47 10 79 - Facebook : <https://www.facebook.com/epiceriedelajordanne>

• ÉPICERIE DE SAINT-SIMON - Eddy BEQUET et Quentin LEPERS -

Alimentation générale - Pain - Tabac - Gaz- FDJ

2 Chemin de Vergnes 15130 SAINT-SIMON

04 71 47 13 43

Livraison à domicile à partir de 15 €

Coiffeurs :

• CUMINGE Cathy

16 Promenade Gerbert 15130 SAINT-SIMON

04.71.47.13.78

• CAMBON Joëlle - Coiffure à domicile

6 rue des Sources 15130 SAINT-SIMON

04.71.47.13.25

• LAJARRIGE Régine - Coiffure à domicile

Les ciseaux de Régine

Boussac - 15130 SAINT-SIMON

04.71.64.06.15 - 06.78.59.93.95

Artisans du bâtiment :

• HTM15 - CALMELS Henri - Maçon

Saint-Jean-De-Dône - 15130 SAINT-SIMON

06.85.15.00.53

• LAVERGNE Jean-Luc - Multi-Services

55 rue Pierre Moussarie - 15130 SAINT-SIMON

06.61.01.90.95 - 04.71.47.10.60

• LAVERGNE René - Electricité générale

8 chemin du tour du Village - Rouffiac - 15130 SAINT-SIMON

04.71.47.13.87

• MERCIER Patrice - Travaux neufs et rénovation

Plâtrerie - peinture - pose de menuiseries - faux plafonds - isolation - cloisons sèches

22 rue de l'Adret 15130 SAINT SIMON

04.63.41.00.44 - 06.75.56.53.26

• PRAT Olivier - Couverture - zinguerie

12 route des Volcans - Beillac - 15130 SAINT-SIMON

04.71.47.14.83

• PROPNET - Bertrand LENOAN - nettoyage pour professionnels et particuliers

27 rue Pierre Moussarie 15130 SAINT-SIMON

propnet@outlook.fr

06 47 90 58 84

Bar / restaurant / métiers de bouche :

• AUBERGE DES DEUX PONTS - Laurent RAOUX

36 place de l'Eglise 15130 SAINT-SIMON

Hôtel - Restaurant sur réservation au 04 43 04 46 97

• TRIPOUX - Jeannette TOIRE (sur commande)

20 rue du Vieux Pont 15130 SAINT-SIMON

06 49 70 81 98



Services :

• HEP TAXI - Stationnement Saint-Simon

M. SIQUIER Jean-Louis

3 place de la Pradelle 15130 SAINT-SIMON

06.52.15.23.70

• CHASSANG SARL - Grains - Fourrage - Transports animaux

21 route des Volcans - Beillac - 15130 SAINT-SIMON

04.71.47.10.86 - 06.82.65.59.69

• ADTM - Livraison de colis

St Jean De Done - 1 chemin de l'Ecole - 15130 SAINT-SIMON

04 71 47 09 22 - 06 33 30 06 95

Professions médicales :

• Cabinet infirmier

30 route du Puy Mary 15130 SAINT-SIMON

04 71 47 13 06

• Cabinet médical de La Jordanne

32 route du Puy Mary 15130 SAINT-SIMON

04 71 63 97 36

• Kinésithérapeutes

30 route du Puy Mary 15130 SAINT-SIMON

04 71 47 13 61

• Dr Lucie BARETS - pédiatre

28 pl Eglise, 15130 SAINT-SIMON

06 18 12 70 53

Les modes de garde :

• L'Ostal des Pitchous - micro-crèche

7 place de la Pradelle 15130 SAINT-SIMON

06 31 70 21 66 - lostal-des-pitchous.e-monsite.com

• Liste des assistantes maternelles consultable à la mairie ou sur le site du Conseil départemental

Les hébergements :

• GÎTES LES SAULES - Jean-Marie RONGIER

Rouffiac 15130 SAINT-SIMON

04 71 47 11 16 ou 06 12 58 69 59

• LA PRADELLE - Chambres d'hôtes - Mireille et Bernard MASSINI

11 route du Puy Mary 15130 SAINT-SIMON

<http://www.lapradelle-cantal.com>

04 43 04 46 97

• CABANE DANS LES ARBRES - Christian et Paula MOULLEC

www.cabanearbre.com

Caluche 15130 SAINT-SIMON

04 71 62 39 02

www.voleraveclesoiseaux.com

Industrie :

• LALLEMAND - Laboratoire pharmaceutiques

4 chemin du bord de l'eau 15130 SAINT-SIMON

04 71 47 11 95

www.lallemmand.com/fr/

Vie économique

INSTALLATION D'UN PÔLE MÉDICAL

Depuis le 9 novembre 2020, nous accueillons sur notre commune, dans un bâtiment annexe au cabinet des kinésithérapeutes et des infirmiers, plusieurs médecins.

Ce projet porté par les Drs Frédéric MAURS, Catherine LONGUET et Julien MARCHADOU a pu voir le jour grâce à un travail en collaboration avec M. BRUNET Germain architecte et M. FRANCOIS Philippe maître d'œuvre.

La création du pôle médical fait suite à l'anticipation de départs à la retraite de deux de leurs confrères les Drs Bernard BOUSQUET et Philippe MAURS.

En temps normal, nous aurions aimé vous montrer quelques photos de l'inauguration, malheureusement le contexte actuel, lié à la crise sanitaire, n'a pas permis à nos médecins d'organiser ce moment convivial.

Les trois médecins installés, accueillent au sein de leur local deux psychiatres et un psychologue. Ces derniers nous ont fait savoir qu'une évolution était probable.

Vous pouvez joindre le cabinet en composant le 04-71-63-97-36.



Nous ne pouvons que nous réjouir de cette installation sur ST SIMON, dans une période où la désertification médicale est malheureusement souvent relevée dans les communes rurales. Nous leur souhaitons la bienvenue et les en remercions.

État civil

NAISSANCES (À AURILLAC)

CHARBONNIER Joseph, Célestin – 30 avril
LAYBRO Louis, Bernard, Patrick – 5 novembre
MAURY Eden, Hélène, Roselyne – 31 octobre
PUECH LEYBROS Jules, Elio – 17 juillet
RIVIERE LAFOURCADE Elio, André, Julien – 7 août



GERVAIS Francis – 08 janvier
GOUBERT Lucette née ROUCHE – 01 août
LE HÉTÉT Patricia, Simone, Hélène – 07 septembre
LESCURE Lucienne – 28 mai
MADRIGNAC Jean-Marie – 16 juin
PARAS Jean-Michel, Jacques, Christian – 23 avril
SALLES Antonin, Pierre – 23 janvier
USSE Adrienne née LAVEISSIERE – 10 mars



MARIAGES

ANDRAUD Maxime et FAYEL Caroline – 08 août
FABRE Romain et GRACIA Magali – 29 février
RAMBLIER Didier et FRUQUIÈRE Stéphanie – 19 septembre
VIDALINC Michel et CLAVEYROLE Marie – 18 janvier



NOUVEAUX ARRIVANTS

- ROBIN Aurélie et Freddy MOREL
- MERLE Pascal
- GHESQUIERE Mathilde
- CONDAMINE Damien et PICARLE Camille
- MALVEZIN Nadine et Jean-Louis
- LOUBEYRE Michèle
- CORNAIRE Anthony
- PRUNET-FERNANDES Anne-Marie
- JAURIAC Jean-François
- BOINET Jean-Malo et Aurélie
- TEISSEDRE Julien et LEMAITRE Adeline
- M. et Mme CRETIN
- Mme ALAYRANGUES Hélène
- Isabelle DEGOUL et Laurent PIGANIOL
- MOINS Sarah et REYGADE Adrien
- WIRTH Lauranne



PACTES CIVILS DE SOLIDARITE

DELRIEU Anthony et BOISSIERES Adélie – 29 mai
JARRETY Camille et CLEMENT Mélissa – 14 novembre
PICARLE Camille et CONDAMINE Damien – 28 novembre



DÉCÈS

PRAX Marie-Françoise née APCHER – 15 octobre
BADUEL Guy – 05 août
BENOIT Jeanne née FOURTICQ-LOUSTALET – 18 décembre
BONHOMME Jean-Louis – 01 octobre
CHAPSAL Jean – 18 décembre
DEGOUL Jean – 31 janvier
CUMINGE Joséphine née DELPUECH – 28 décembre
FAGES Jean-Pierre – 05 octobre
FRADIER Jean-Marc – 13 mars

BIENVENUE À TOUS

SECRETARIAT DE MAIRIE

04.71.47.10.10

mairiestsimon@wanadoo.fr

<http://www.saintsimon15.fr/>

Mairie de SAINT-SIMON – 6 place de l’Eglise
15130 SAINT-SIMON

HORAIRES D’OUVERTURE

Lundi		13h00 à 17h00
Mardi	8h30 à 12h00	13h00 à 17h00
Mercredi	8h30 à 10h30	
Jeudi	8h30 à 12h00	13h30 à 16h30
Vendredi	8h30 à 10h30	13h00 à 15h00

Il est possible de rencontrer le maire et/ou les adjoints sur rendez-vous.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

QUAND ET POURQUOI SE FAIRE RECENSER À 16 ANS ?

Le recensement pour la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) est obligatoire dans le mois qui suit son 16^{ème} anniversaire.

Pour se faire recenser, deux procédures existent :

– Recensement en ligne :

Connexion sur le site www.majdc.fr et vous cliquez sur « Connexion » puis sur « Espace Jeune ». Vous créez votre compte et recevez un identifiant et un mot de passe pour poursuivre votre recensement. Vous pourrez aussi télécharger votre convocation à la JDC.

– Recensement en Mairie :

Présentez-vous en mairie avec votre pièce d’identité, le livret de famille de vos parents et un justificatif de domicile.

- L’attestation remise par le Maire est nécessaire pour toute inscription aux examens (scolaires, code de la route, permis de conduire...)

COMMENT FAIRE OU REFAIRE SA CARTE D’IDENTITÉ ?

Vous devez vous adresser à la mairie d’Aurillac ou d’Arpajon-sur-Cère, équipées de stations biométriques capables de numériser vos données.

Renseignements et démarches en ligne :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N358

COMMENT CONTACTER UNE ASSISTANTE SOCIALE ?

Coordonnées de l’AS de secteur : Isabelle FILIQUIER : 04 71 46 99 63

POUR SUIVRE TOUTE L’ACTUALITÉ DE LA COMMUNE :

• www.saintsimon15.fr

• La page facebook de la mairie 

• Le panneau lumineux

Bulletin réalisé par la Mairie de SAINT-SIMON : tirage 650 exemplaires. Ont participé à la réalisation de ce bulletin : N. GARDES, S. LE NOAN, V. SALESSES, G. SENAUD, A CHEBANÇE, B MASSINI, F. PRAT / Le Conseil Municipal remercie les annonceurs qui ont participé à la réalisation de ce bulletin. Imprimerie Champagnac - Aurillac - 04 71 48 51 05 - Papier issu de forêts gérées durablement et imprimé avec des encres végétales.

ÉCOLE DE SAINT-SIMON

04.71.47.12.28

Place de la Pradelle 15130 SAINT-SIMON



LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

TARIFS AUX PARTICULIERS ET ASSOCIATIONS NON COMMUNALES

Particuliers	DURÉE	SALLE DU HAUT	SALLE DU BAS	HAUT + BAS
Habitants de Saint-Simon	24 H	250 €	216 €	349 €
	48 H	349 €	315 €	448 €
	72 H	414 €	380 €	513 €
Habitants hors de la commune	24 H	332 €	299 €	430 €
	48 H	430 €	398 €	529 €
	72 H	498 €	464 €	597 €

Caution : 482 € - Ces tarifs s’entendent ménage compris (obligatoire). Les associations communales ne règlent qu’une participation au ménage (sauf simples réunions).

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Communauté d’Agglomération : 04.71.46.86.30

1 collecte / semaine :

- plateau de Saint-Jean-De-Dône : vendredi
- reste de la commune : mardi

Deux collectes/semaine en juillet et août



RAMASSAGE DES OBJETS MÉTALLIQUES

Ramassage des ferrailles uniquement (objets métalliques, appareils ménagers hors d’usage)

TOUT DÉPÔT NON CONFORME NE SERA PAS RAMASSÉ.

Dates à retenir pour l’année 2021 :

mardi 6 avril – mardi 5 octobre

Merci de s’inscrire en mairie au plus tard la veille

DEUX DECHETTERIES COMMUNAUTAIRES

Yser (AURILLAC) et Quatre-Chemins (NAUCELLES) :

lundi au samedi : de 8 h 30 à 18 h 30



